

Parc naturel régional

de

Camargue



Rapport
d'activité
2017



Sommaire

Le mot du président	3
Suivi de la mise en oeuvre de la charte	4
Tableau de bord	4
Organisation	6
Budget	7
Ambition 1	
Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique	8
Eau	8
Ambition 2	
Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle	10
Espaces naturels	10
Espaces naturels - Milieu marin	18
Habitats naturels -Espèces patrimoniales	22
Habitats naturels - Natura 2000	24
Tourisme durable	28
Ambition 3	
Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie	30
Patrimoine culturel	30
Gouvernance	32
Suivi et évaluation de la charte et du territoire	34
Paysage - Cadre de vie - Urbanisme durable	36
Ambition 4	
Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes	38
Éducation au territoire	38
Observatoire - Coopération	40
Annexes	42



Malgré le resserrement du budget de fonctionnement et du programme d'actions, le Parc naturel régional de Camargue a poursuivi ses engagements. Ce ne sont pas moins de 37 opérations qui ont été votées en 2017 dans différents domaines. Parmi celles-ci, le contrat de delta Camargue, qui après un premier bilan à mi-parcours a été renouvelé pour un montant de près de 22 millions d'euros.

Durant la première phase de ce contrat (2012 à 2016), 51 actions ont été mises en œuvre, représentant un total de plus de 16 millions d'euros. Le bilan à mi-parcours approuvé par le Comité de delta met en évidence des avancées sur certains des enjeux importants, témoignant de la mobilisation des acteurs sur un territoire intimement lié à la gestion de l'eau, mais où ses différents usages ont longtemps divisé. Cette dynamique sera poursuivie lors de la phase 2 du Contrat autour des grandes orientations pour une gestion équilibrée de l'eau entre les acteurs de l'eau.

Le Parc naturel régional de Camargue a confirmé sa mission de gestion des terrains qui lui sont confiés par le Conservatoire du Littoral. Pour certains d'entre eux, il s'agit d'une co-gestion avec la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône et pour d'autres avec la Tour du Valat et la Société Nationale de Protection de la Nature. Cette mission engage une équipe spécifique qui au quotidien met en œuvre des opérations de suivi de travaux de renaturation, de veille et de valorisation des usages (Élevage, Chasse, pêche, découverte de la nature...). Ce sont plus de 8000 ha de milieux naturels qui sont placés sous cette gestion.

Après Salin de Giraud, le Parc s'engage dans la revitalisation du village de Mas Thibert. Depuis trois ans le village de Salin de Giraud et dorénavant depuis cette année celui de Mas Thibert, tous deux faisant partie de la commune d'Arles, sont accompagnés par un collectif d'organismes publics qui en lien avec les habitants élabore un programme d'actions sur plusieurs axes. C'est dans ce cadre que plusieurs opérateurs économiques et associatifs ont été ou seront accompagnés pour développer leur projet.

Sur le plan du tourisme durable, le Parc s'est engagé dans deux actions en faveur de l'itinérance équestre et le cyclotourisme. Il s'agit de proposer des boucles à l'échelle du territoire du Parc étendu au Pays d'Arles dans le but d'avoir une offre structurée. Ces projets bénéficient de financement LEADER et sont menés conjointement avec le Parc naturel régional des Alpilles.

2017, a été également une année de programmation culturelle et pédagogique riche avec notamment une offre éducative du Parc de Camargue, intitulé « À l'école de la Camargue » qui est distribuée aux enseignants à chaque rentrée. Ce document présente à la fois les actions mises en place par le service Éducation à l'environnement et au développement durable du Parc, et celles proposées par ses équipements d'accueil du Public, à savoir, le Musée de la Camargue et le Domaine de la Palissade.

Je tiens une nouvelle fois à exprimer ma reconnaissance à la Région, au Département, aux communautés d'agglomération, aux communes et aux différents partenaires, sans qui nous n'aurions pu engager l'ensemble des actions présentées dans ce rapport d'activités ; qu'ils soient remerciés pour leur engagement constant aux côtés du Parc.

Le président,
maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, ancien député,
Roland Chassain

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Roland Chassain', written over a horizontal line.

Suivi de la mise en œuvre de la charte

Tableau de bord

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution		
									2016/2017	2011/2017	
Suivi des opérations	Nombre d'opérations conduites par an	61	69	65	68	65	69	42	↘ -36%	↘	
	opérations en cours	34	38	38	41	33	39	24	↘ -38%	↘	
	achevées techniquement dans l'année	27	31	27	27	32	30	20	↘ -33%	↘	
	Taux d'opérations achevées techniquement qui sont réalisées dans un délai de moins de 2 ans	85 %	80 %	81 %	59 %	76 %	77 %	65 %	↘ -23%	↘	
	Opérations votées par le Comité syndical	27	46	43	38	49	21	37	↗	↗	
	Opérations clôturées en recettes et dépenses	nombre	18	10	27	25	32	27	30	↔	↗
		dépenses réalisées	710 000 €	460 000 €	1 340 000 €	1 015 000 €	1 870 000 €	1 730 000 €	1 150 000 €	↘	↗
		taux de réalisation des dépenses (1)	86 %	93 %	92 %	92 %	92 %	88 %	74 %	↘ -16%	↘
		dépense moyenne par opération	39 000 €	46 000 €	50 000 €	41 000 €	59 000 €	64 000 €	38 000 €	↘ -40%	↔
		écart type	34 000 €	52 000 €	71 000 €	68 000 €	71 000 €	114 000 €	38 000 €	↘ -66%	↔
		dépense minimale (hors opérations 100% animation/ingénierie)	1 300 €	9 000 €	164 €	600 €	1 200 €	900 €	3 300 €	↗	↗
		dépense maximale	121 000,00 €	155 000 €	344 000 €	314 000 €	315 000 €	540 000 €	174 000 €	↘ -68%	↔
	Part des opérations sous maîtrise d'ouvrage du Parc	77 %	81 %	80 %	85 %	92 %	91 %	87 %	↘	↗ 13%	
	Part des opérations impliquant les instances consultatives	76 %	49 %	55 %	55 %	60 %	56 %	69 %	↗ 13%	↘	
Nombre de conventions de partenariat signées	66	59	51	33	42	62	68	↔	↔		
Part des opérations avec convention	77 %	72 %	75 %	68 %	32 %	37 %	69 %	↗ 13%	↘		
Organisation du Parc	Instances consultatives	nombre d'instances	14	14	14	14	14	14	16	↗ 14%	↗ 14%
		nombre de réunions	48	25	30	25	27	24	18	↘ -62,5%	↘
		taux de participation moyen	40 %	31 %	30 %	35 %	36 %	33 %	Pas de suivi disponible		
	Comité syndical	nombre de réunions avec délibérations	6	5	5	5*	5**	7	6	↘	↔
		nombre de délibérations votées	97	95	87	97	102	101	118	↗	↗ +21%
		taux de participation (réunions avec délibérations)	80 %	72 %	65 %	70 %	61%**	78 %	75 %	↘	↘
		part des femmes (2) déléguées (dont titulaires)	21,8 %	21,8 %	24,6 %	29,8 %	35,1 %	35,1 %	34 %	↘	↗ +55%
			13%	13%	13,3%	13,3%	20%	28,6%	21,2%	↘ -26%	↗ +63%
	Equipe technique	EIP	37,81	41,08	41,82	55,01	53,60	51,55	50,04	↘	↗
		nombre d'agents	50	54	54	66	67	62	61	↔	↗
		personnel permanent	34	33	34	46	44	44	44	↔	↗
		charges de personnel	1 654 432 €	1 770 015 €	1 839 794 €	2 285 037 €	2 396 187 €	2 273 179 €	2 269 113 €	↔	↗ 37,15%
Budget	Crédits votés	4 172 700 €	10 076 500	10 030 661 €	7 262 490 €	6 504 622 €	6 508 575 €	6 043 377 €	↔	↗	
	Crédits consommés	dépenses réalisées	3 533 289 €	3 639 713 €	4 537 449 €	4 760 791 €	4 987 710 €	4 398 316 €	3 941 690 €	↘	↗
		recettes perçues	4 228 092 €	3 910 758 €	4 340 279 €	4 152 945 €	5 543 189 €	4 354 614 €	4 074 337 €	↘	↔
	Dotations statutaires de fonctionnement	1 600 875 €	1 646 800 €	1 647 659 €	1 669 212 €	1 680 108 €	1 688 319 €	1 695 852 €	↔	↗ +5,93%	
	Financements du programme d'actions	1 435 591 €	1 737 000 €	1 633 900 €	992 132 € +371 000 € (4)	1 793 989 € +381 198 € (4)	1 302 662 € +383 091 € (4)	1 041 682 € +383.091 € (4)	↘	↔	
	Résultat de clôture du compte administratif (avec reste à réaliser)	634 770 €	324 431 €	625 646 €	237871 € (5)	483 751 €	482 347 €	-136 829 €	↘	↘	

* Deux autres réunions du comité syndical non comptabilisées ici car elles n'ont pas fait l'objet de délibérations, ont eu un taux de participation moyen de 43,5%.

** Une autre réunion thématique sur "les enjeux et perspectives de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral" (octobre 2015), non prise en compte ici car elle n'a pas fait l'objet de délibérations, a eu un taux de participation de 37%.

↗↘↔ → évolution hors de la normale statistique

↗↘↔ ↔ évolution dans la normale statistique

↗↘↔ ↗ évolution favorable

↗↘↔ ↘ évolution qui appelle à la vigilance

(1) = dépenses réalisées/dépenses prévues (2) d'ici 2018, la loi Sauvadet de mars 2012 prévoit la mise en place dans la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière d'un quota de représentation de 40% d'un des deux sexes dans tous les conseils d'administration ou organes équivalents des établissements publics administratifs (3) = depuis 2012, les crédits votés concernent la totalité du programme d'actions dont certaines peuvent être sur plusieurs années. (4) Participations au financement de la gestion des terrains. (5) Les résultats 2014 incorpore les résultats de clôture du SMGDP.

Les constats de 2017...

L'activité du syndicat enregistre un vrai coup de frein en 2017. Ce phénomène enclenché en 2016 était masqué par les opérations en train d'être réalisées et lancées antérieurement. Le changement d'exécutif à l'assemblée régionale a mécaniquement eu des répercussions. La reprise de programmation devrait remettre rapidement l'activité de la structure à un niveau plus classique.

Par ailleurs, au regard des demandes de diminution de la dépense publique, ce sont vers des opérations moins importantes en volume budgétaire qui sont retenues

Ce ralentissement se retrouve également dans la mobilisation des commissions qui est en forte baisse. Toutefois, il est nécessaire de rappeler que ce constat était déjà fait lors du bilan à mi-parcours de la charte et que la seule activité conjoncturelle n'explique pas cette désaffection.

En toute logique cette baisse se traduit aussi dans le personnel dont les ETP (-9%) et le nombre d'agents (-8%) sont en réduction constante depuis 2014. Cette évolution a permis de contenir les dépenses salariales au niveau de 2014. Les trois leviers classiques (non-remplacement, non-renouvellement des contrats, et non-remplacement des départs à la retraite) ont été utilisés.

Le résultat de clôture de l'exercice 2017 est négatif pour la première fois depuis 2011 et l'appel à l'emprunt a été nécessaire pour couvrir les besoins en financements. On peut en déduire que les économies faites sur le fonctionnement le sont au détriment de la capacité d'épargne du syndicat.



Les préconisations

Au regard des restrictions budgétaires, des choix doivent être faits sur les actions du syndicat. Maintenir un volume d'opération équivalent impliquera mécaniquement un niveau d'intervention financière plus faible par action et un renforcement des interventions en régie. Baisser le nombre d'actions peut permettre d'assurer un impact financier de même niveau, mais impose de restructurer les priorités dans les programmes.

Par ailleurs, les transferts de compétences ne doivent être acceptés qu'avec les moyens financiers en regard. Le Parc ne dispose plus de marge de manoeuvre technique ou budgétaire à ce niveau. Le cas de la Gemapi en est un parfait exemple. La question de la gestion des espaces naturels est aujourd'hui aussi une source de difficulté financière. Le dynamisme des acteurs fonciers n'est pas compensé par de nouvelles ressources pour l'administration des sites.

Si la baisse du personnel est un levier efficace pour réduire l'évolution budgétaire du syndicat, elle impose également des choix dans la gestion des moyens humains. Une équipe plus compacte doit être plus compétente. L'option de ne pas renouveler les contrats dans ce cadre est problématique : à la perte de personne se rajoute la détérioration des savoirs faire et de l'expertise acquise.

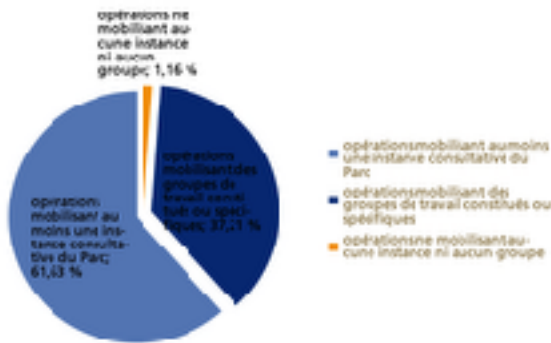
Les économies réalisées sur les coûts de gestion arrivent aujourd'hui à une limite. Si elles doivent être continuées, cela se fera au détriment du programme d'action.

Organisation

Fonctionnement des instances 1

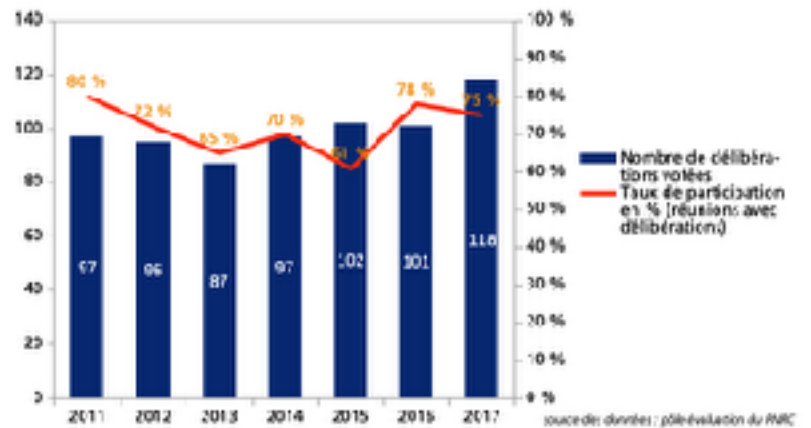
18 réunions des instances consultatives du Parc
65 organismes membres du Conseil de parc

Implication des instances du Parc ou autres groupes de travail dans le pilotage des opérations conduites en 2017



source des données : pôle évaluation du PARC

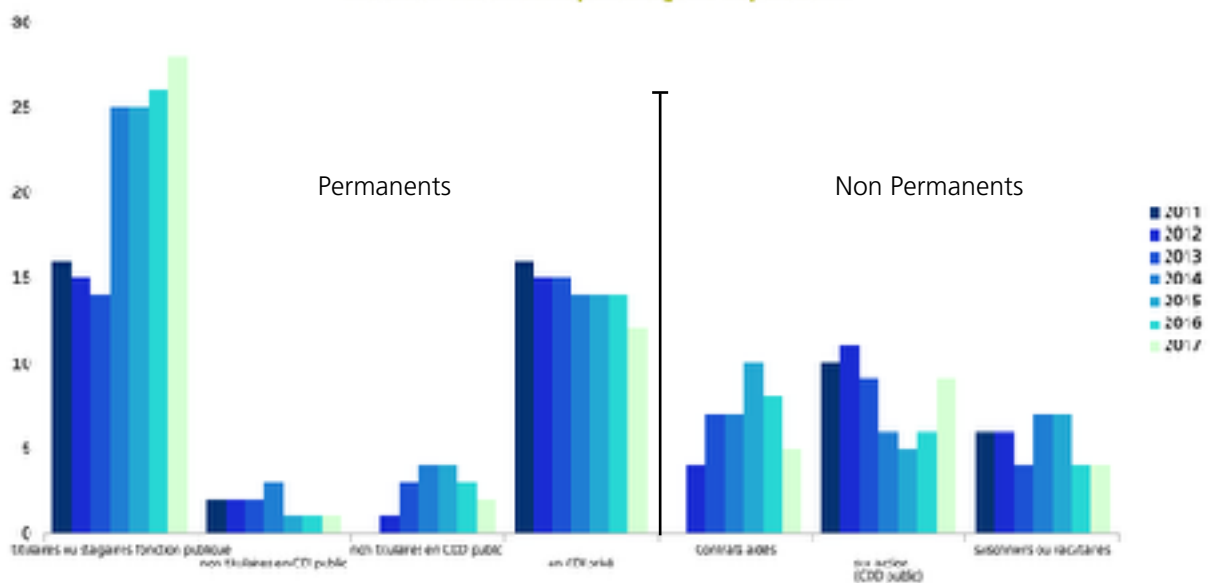
Activité du Comité Syndical



Équipe technique 1

61 agents (50,04 ETP)
dont 5 contrats aidés
9 stagiaires
Âge moyen : 41 ans. Sex-ratio : 0,5

Évolution des effectifs par catégorie depuis 2011



1. Compositions en annexe



Tableau de bord de suivi du budget

Budget prévisionnel

Crédits votés	
Fonctionnement	4 069 726 €
Investissement	1 973 650 €
Total crédits ouverts	6 043 376 €

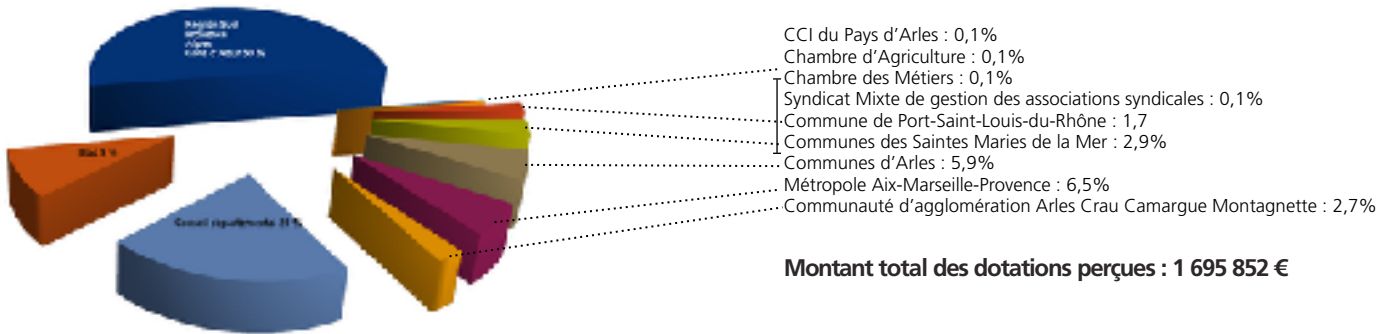
Budget réalisé

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses réalisées	3 647 962 €	293 728 €
Recettes réalisées	3 670 750 €	403 586 €
Résultat de l'exercice	22 789 €	109 856 €
Excédent ou déficit reporté année N-1	116 753 €	218 374 €
Résultat global	139 751 €	328 232 €
Résultat de clôture	467 773 €	
Reste à réaliser	-604 703 €	
Résultat de clôture avec reste à réaliser	-136 930 €	

Dotations et participations en fonctionnement

Les dotations statutaires ont progressé de 0,45% par rapport à 2016 ce qui en euro constant correspond à une baisse. La participation de l'Etat a été revue à la baisse. la métropole et le CD 13 n'ont pas réévalué le montant de 2016. La Région a revu sa participation de 0,6%, et les autres membres de 2%.

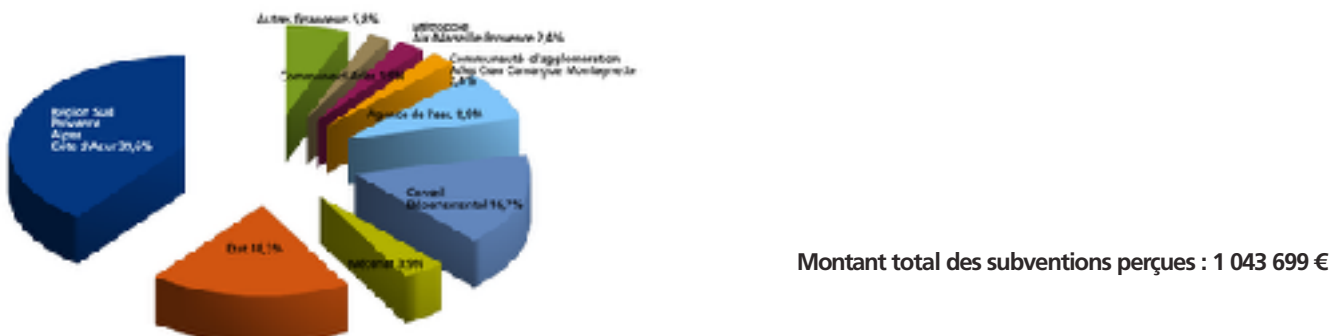
Répartition des dotations statutaires perçues des structures membres du comité syndical et de l'Etat



Participations au programme d'actions

Le financement du programme d'actions 2017 est en baisse de 15,5 % par rapport à 2016.

Répartition du financement du programme d'action par financeur (hors gestion des espaces naturels)





Ambition 1

Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique

Réseau de suivi « Eau et Milieux »

La Camargue est une vaste zone humide remarquable où se rencontrent différentes masses d'eau. Elle est soumise aux impacts des activités humaines locales et en provenance du bassin versant du Rhône. Son fonctionnement hydrologique artificialisé influence l'évolution des milieux naturels.

L'élaboration du Contrat de delta a mis en évidence la nécessité de structurer et d'agrandir le réseau existant pour le suivi de la qualité et de la quantité des eaux.

Le projet de réseau de suivis de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire du Parc de Camargue répond également aux objectifs de la Charte du Parc, qui vise à compléter le réseau de surveillance de la DCE afin de disposer d'une vision d'ensemble de l'évolution de l'état des eaux et des milieux en Camargue (article 3.1).

Les analyses envisagées permettront la mise en œuvre sur le terrain du suivi de la totalité des points proposés sur la thématique de la qualité.

Pour obtenir ces analyses l'achat de matériel de mesure supplémentaire rendra possible la réalisation sur le terrain du suivi des points proposés sur les thématiques de la quantité, qualité et littoral.

Ces acquisitions et analyses seront menées sur les trois années de la phase 2 du Contrat de delta (2017 à 2019) conformément aux fiches action CS1 et CS2.

Les objectifs retenus pour l'ensemble de ces opérations sont :

- Évaluer l'état des masses d'eau, connaître leur évolution pour apprécier l'impact des activités humaines et l'efficacité des opérations et moyens de gestion mis en œuvre
- Connaître l'évolution générale du littoral, en particulier sur les zones sensibles

- Évaluer et suivre l'état des masses d'eau et leur aptitude à la biologie, connaître leur évolution afin d'estimer l'impact des activités humaines et des moyens de gestion

Pour la phase 2017:

L'acquisition de matériel sera centrée sur deux thématiques de suivi :

1. Littoral - topographie : matériel de mesure des profils des plages et dunes :

- mire centimétrique
- théodolite

2. Qualité : matériel pour suivi de la physico-chimie des eaux et aménagement d'un espace laboratoire

- Sondes portatives multiparamètres
- petit matériel pour prélèvement de terrain
- aménagement d'un espace laboratoire

Les suivis à mettre en place :

1. Physico-chimie
2. Nutriments et matières organiques
3. Contaminants.

Contact : Marie Granier, Aurélie Lassus-Debat





Ambition 1

Développement d'une application informatique dédiée aux suivis quantitatifs et qualitatifs de l'eau en Camargue

Le Parc naturel régional de Camargue est depuis plusieurs années l'entité porteuse et animatrice du Contrat de delta Camargue. Ce dernier est mis en œuvre depuis fin 2012 pour une gestion globale et durable de l'eau sur le territoire.

La structuration du réseau existant pour le suivi de la qualité et de la quantité des eaux s'avère d'autant plus pertinente que le territoire de Camargue a la particularité de compter un grand nombre d'acteurs impliqués dans le suivi, la surveillance et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Tous ces acteurs produisent des données pour leurs propres besoins et la mise en commun de ces informations est d'une importance capitale pour une gestion globale et concertée à l'échelle du territoire. Dans ce cadre le développement d'une application informatique en ligne est des plus pertinent.

Les objectifs attendus de cette action sont :

1. Disposer d'un outil pour centraliser et valoriser les suivis mis en œuvre par les divers acteurs de l'eau en Camargue, doté d'interfaces de saisie et de consultation ergonomiques et conviviales ;
2. Répondre aux besoins spécifiques liés aux missions de suivi et de gestion des eaux : diversité des données, volume important ...
3. Faciliter les missions de gestion (ou cogestion) du Parc de Camargue, en particulier les opérations de suivi et de gestion hydrauliques ;
4. Permettre au Parc et à ses partenaires de répondre concrètement aux obligations liées à la convention d'Aarhus et à la directive européenne INSPIRE qui, pour favoriser la protection de l'environnement, impose aux

autorités publiques de publier sur internet leurs données environnementales géographiques et de les partager entre elles.

Il sera attendu de la prestation :

1. Développement de l'application informatique
2. Conception de la base de données

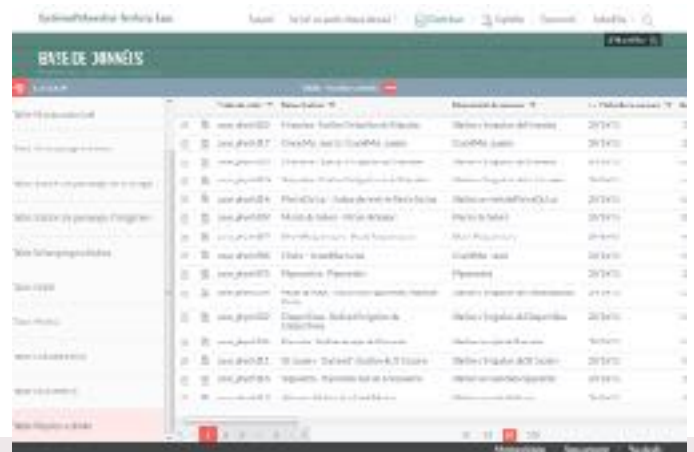
Thématique QUANTITÉ : 4 descripteurs
 Thématique PHYSICO-CHEMIE / CHEMIE : 3 descripteurs
 Thématique BIOLOGIE : 7 descripteurs
 Thématique DYNAMIQUE DU LITTORAL : 3 descripteurs
 Elaboration de formulaires de saisie

3. Outils de traitement, valorisation et diffusion

BILAN 2017 :

Finalisation de la rédaction du cahier des charges
 Lancement de la consultation le 2 novembre 2017,
 réception de l'offre et phase de négociation en décembre 2017.

Contacts : Aurélie Lassus-Débat, Marie Granier



Références à la charte

- Article 1.1. Renforcer et pérenniser les instances et les outils de gestion collective de l'eau sur l'ensemble du territoire du parc
- Article 3.1. Mettre en place un réseau de surveillance de la qualité des eaux complémentaire aux réseaux de la DCE
- Article 13.2. Faire de l'Observatoire Camargue l'outil de référence du delta
- Article 14.2. Faire de l'Observatoire Camargue un outil de restitution interactif
- Article 16.1. Intensifier le travail en réseau

Instances concernées

- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
- Comité de delta Camargue
- Conseil scientifique du Parc et de la réserve de biosphère

Cofinanceur

Région, Agence de l'eau RMC, Conseil départemental, Parc Naturel Régional de Camargue



Ambition 1

Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique

Contrat de delta Camargue : mettre en oeuvre un programme d'action pour la Camargue

L'année 2017 a été l'année de finalisation et de validation institutionnelle de la phase 2 du Contrat de delta Camargue qui a débouché sur la rédaction en concertation avec les acteurs de l'eau de 78 fiches actions.

Le premier trimestre a vu la rédaction commune des documents-cadres. Le deuxième trimestre a permis de finaliser les engagements des porteurs de projets par des délibérations des organes décisionnaires, pour finalement signer le programme de la phase 2 le 23 novembre.

En parallèle, le suivi des actions engagées a continué à être réalisé :

1. Mission « animation Agriculture et Environnement » sur le bassin du Fumemorte, réunion du comité technique du 27 janvier (Maitrise d'ouvrage : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône)
2. Étude Socle/delta du Rhône : plusieurs études sur le lancement de la procédure : marché, comité de pilotage, début des enquêtes : (Maitrise d'ouvrage : SYMADREM)
3. Étude pour la création d'un dispositif de continuité écologique et de franchissement pour alevins et poissons au pertuis de la Fourcade (Maitrise d'ouvrage : commune des Saintes-Maries-de-la-Mer)

Décliner le Plan Rhône au niveau du Delta

Sur la base de l'étude d'amélioration de l'évacuation des crues (dite « étude de ressuyage ») validée fin 2013. Un programme d'action est prévu à la réalisation.

Le schéma de 1^{re} priorité, organisé autour de 3 objectifs et de 3 porteurs d'opérations, a défini :

1. L'amélioration de la capacité de pompage de la station d'Albaron et sécurisation électrique sous maitrise d'ouvrage du SMGAS du pays d'Arles.
2. L'amélioration de la capacité d'évacuation gravitaire à la mer. Maitrise d'ouvrage SYMADREM.
3. La mise en place de la phase 1 d'instrumentation sur les niveaux et débits. Maitrise d'ouvrage Parc naturel régional de Camargue





Le lancement de la concertation locale en vue de l'élaboration du règlement d'eau a été lancé, avec constitution d'un comité technique pour l'élaboration du CCTP. Sa rédaction est en cours.

Organisation/Animation de la CEDE : Gérer en concertation les niveaux et la salinité du système Vaccarès.

4 réunions de gestion courante des étangs se sont tenues en 2017. En raison des conditions climatiques, des adaptations aux consignes ont dû être réalisées entre les réunions.

Grâce à l'accord de l'ASA du Fumemorte et au travail de la Tour du Valat, la CEDE a pris connaissance des volumes d'eau apportés à l'étang du Vaccarès par le canal du Fumemorte.

Définir et mettre en oeuvre la politique de l'eau en Camargue du Parc Naturel Régional de Camargue

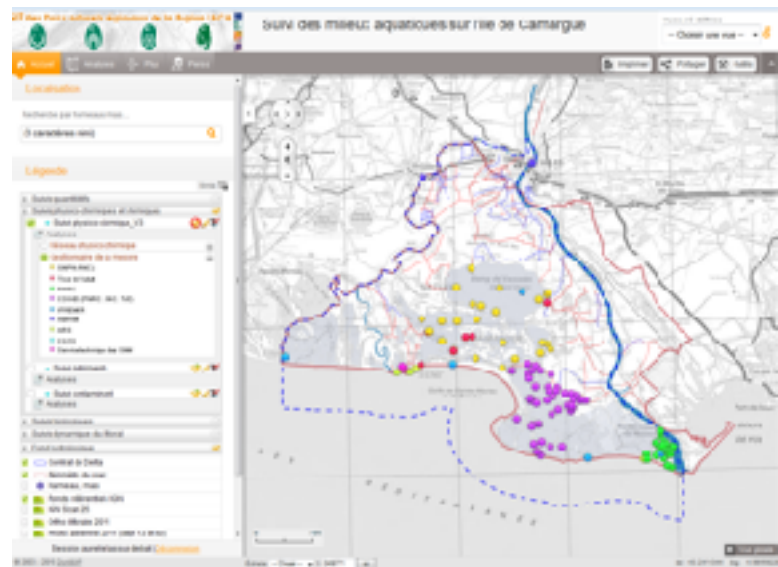
Animation de la commission « Gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche », et participation à d'autres instances qui nécessitent l'expertise « eau » du Parc : autres commissions structurelles, Réserve de Biosphère, ou dans les réseaux auxquels participe le Parc : RRGMA, Europarc, dans l'élaboration des plans de gestion des sites gérés par le Parc Naturel Régional de Camargue

Participations sur les dossiers structurants et auprès des acteurs en rive gauche : restauration écologique du canal du Vigueirat, revitalisation de Mas-Thibert, Natura 2000 trois Marais

Intervention sur la gestion de l'eau en Camargue auprès de différents médias ou d'étudiants

Présence dans les réseaux pour : assurer la conformité des politiques nationales et locales de l'eau dans les objectifs du Parc.

Participation aux groupes de travail de l'Agence de l'eau RMC et à la commission géographique « littoral Paca - Durance », à ceux de l'Assemblée pour une gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères - AGORA et aussi avec de nombreux partenaires partie prenante de la problématique « eau » en Camargue : Tour du Valat, Grec Paca, Sage Camargue Gardoise, SIT zones humides



Références à la charte

- Article 1.1. Renforcer et pérenniser les instances et les outils de gestion collective de l'eau sur l'ensemble du territoire du parc
- Article 1.2 Organiser la gestion de l'eau sur le territoire pour répondre aux situations de crise
- Article 2.1 Rechercher un fonctionnement deltaïque plus proche du naturel

Instances concernées

- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
- Comité de delta Camargue
- Commission exécutive de l'eau

Cofinancier

Agence de l'eau RMC, Parc Naturel Régional de Camargue



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Mission de sensibilisation des usagers du littoral

Chaque année en période estivale, de nombreux camping-cars, camions, 4x4, quads, motos et véhicules légers circulent sur le Domaine Public Maritime camarguais et notamment à Beauduc. L'augmentation constante de cette fréquentation, résultant de la propagation de l'information sur internet, accélère la dégradation des espaces naturels sensibles environnants. À la suite du rachat des terrains des anciens salins par le Conservatoire du Littoral, les enjeux de préservation du site ont changé. Depuis 2011, a été mise en place une équipe de 4 « écogardes » pour patrouiller et sensibiliser les personnes présentes sur le site de Beauduc à la préservation et à la sauvegarde des espaces du littoral. Ce dispositif est reconduit chaque année depuis. En 2015 ce dispositif fut étendu sur les plages de Port-Saint-Louis-du-Rhône ainsi que la plage de Piémanson.

Quatre agents de médiation environnementale, travaillant en binôme, constituent à tour de rôle l'équipe d'agents de sensibilisation et de prévention.

Objectifs de l'action

1. Garantir une préservation des espaces littoraux,
2. Proposer un dispositif de veille, de sensibilisation et d'information des usagers du littoral
3. Éviter les conflits d'usages
4. Faire respecter la réglementation
5. Relever des données liées à la faune, la flore littorale, la fréquentation et les usages
6. Entretien des équipements et la signalisation nécessaires à la fréquentation du site

Au regard de la fréquentation de la plage de Beauduc, les différentes enquêtes et analyses abondent vers une légère augmentation de fréquentation de la plage, avec les

pratiques des sports de voile comme moteur principal de la fréquentation journalière. À noter la remontée cette année de la pratique de la pêche.

Il a été constaté une très nette hausse des infractions en 2017, avec souvent des justifications du type, « c'est la dernière année d'ouverture, donc on se permet ce qu'on veut »

L'entretien des équipements et de la signalisation est permanent pour éviter des « appels d'airs » créés par les dégradations

L'équipe a pu aussi participer à la réalisation de plusieurs suivis comme ceux sur la fréquentation littorale en relation avec la réserve marine, sur l'évolution géomorphologie du littoral avec l'équipe « eau »

De manière plus globale, la présence des écogardes sur le terrain était très bien perçue par le public. Il semble que l'arrivée des écogardes soit attendue chaque année, notamment par les habitués du site. La sensibilisation est très efficace à tous niveaux, notamment dans le cas d'une infraction, car elle est souvent mieux comprise et acceptée que la simple répression.

Fréquentation de Beauduc en hausse.

Respect de la réglementation : très nette hausse qui ne peut être attribuée à l'augmentation de la fréquentation
Des missions de sensibilisation qui touchent toutes les catégories d'usagers.

Entretien du piquetage, remplacement de manivelles, ramassage des déchets sont la base du travail de maintien des infrastructures mise en place sur le secteur

Contact : Gaël Hemery, Laetitia Poulet





Étude préalable visant à augmenter la capacité hydraulique d'un ouvrage et optimiser les connexions biologiques

Le projet consiste à permettre la continuité hydrobiologique la plus optimale possible entre l'étang du Galabert et l'étang du Tampan avec le système Vaccarès, afin de proposer des solutions techniques adaptées et répondant à l'objectif fixé. Il est donc nécessaire d'établir un diagnostic de la situation et chiffrer différentes solutions techniques envisageables permettant d'une part le redimensionnement de la connexion entre les étangs du Galabert et du Tampan et d'autre part d'assurer dans des conditions optimales le déplacement des espèces halieutiques entre ces deux étangs.

Ces propositions intègrent le contexte de gestion du site, notamment la tenue et la durabilité des aménagements proposés face aux phénomènes naturels liés aux choix de gestion (entrées de mer libres, échanges gravitaires, expositions aux tempêtes, etc.) et au contexte d'évolution globale du littoral de Camargue (érosion vs accrétion, élévation du niveau de la mer, augmentation de l'occurrence des tempêtes). Elles doivent aussi intégrer le besoin de mettre en cohérence la capacité hydraulique de l'ouvrage existant au vu des autres ouvrages situés en amont et en aval.

Les objectifs :

1. Proposer une mise à niveau de l'ouvrage hydraulique existant avec ceux installés au sud de l'étang qui intègre les enjeux de continuité écologique notamment la libre circulation à la montaison et à la dévalaison des poissons. Elle devra être assurée la plus grande partie de l'année.
2. Établir un diagnostic hydraulique de la situation actuelle dans les secteurs concernés (Galabert et Tampan). Ce diagnostic portera sur les contextes :

réglementaire, foncier, hydraulique, géomorphologique et biologique. Cette partie devra intégrer les études et projets d'aménagements en cours pouvant impacter les secteurs concernés.

3. Définir et proposer des scénarios pour un nouvel aménagement entre Galabert et Tampan, qui permettent :
 - l'adaptation de la capacité hydraulique aux enjeux de gestion actuels,
 - des préconisations pour assurer la pérennité de l'ouvrage face aux contraintes hydrauliques
 - une continuité écologique optimale, et répondant aux enjeux de gestion à l'échelle du site et de la Camargue

Contact : Gaël Hemery, Laetitia Poulet



Références à la charte

- Article 2.1. Rechercher un fonctionnement deltaïque plus proche du naturel
- Article 2.2. Intégrer la dynamique littorale et le risque de submersion marine dans la gestion du territoire
- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles
- Article 8.2. Augmenter les contrôles pour mieux faire respecter la réglementation sur le territoire
- Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

Instances concernées

Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques

Cofinancier

Région, commune d'Arles, Mecennat WWF/Coca Cola,PNRC



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Gestion des terrains du Conservatoire du littoral : Étang et marais des Salins de Camargue

Depuis les années 80, le Parc naturel régional de Camargue assure des missions de gestion de terrains naturels et agricoles appartenant au Conservatoire du Littoral.

Ces missions de gestion ont pris une ampleur plus importante à partir de 2008 avec l'acquisition de plusieurs milliers d'hectares appartenant au groupe Salins. Pour ces espaces littoraux de grande valeur paysagère et naturelle, de grands enjeux liés à la conservation des habitats, des espèces, mais aussi à la gestion du trait de côte et au maintien de certaines activités traditionnelles sont à relever. Le parc de Camargue a été identifié comme l'acteur majeur des objectifs de renaturation de ce site et est lié par convention de gestion jusqu'en 2025 avec le Conservatoire du Littoral et ses partenaires de gestion, la Tour du Valat et la Société Nationale de Protection de la Nature.

La mission « gestion, suivi, entretien et surveillance des zones humides » :

Au vu de la superficie (7 000 ha), des caractéristiques du site (400 km de digues et pistes, 20km de littoral sableux), des pratiques internes (chasse, pêche, circulation, baignade) et périphériques (accès et fréquentation des plages de Beauduc et de la digue à la mer), la gestion permet d'assurer une présence quotidienne sur le site ainsi que la maîtrise de la gestion de l'eau et le suivi de la dynamique des écosystèmes et des populations .

Cette présence est assurée par des agents techniques (techniciens « zones humides »), assermentés en tant que garde du littoral dont les missions principales sont :

d'effectuer des relevés et suivis des paramètres biotiques et abiotiques.

de garder le contact avec les usagers.

de poursuivre l'amélioration des connaissances du site.

d'assurer la manipulation et l'entretien des infrastructures hydrauliques et foncières nécessaires à la gestion.

de garantir la surveillance générale du site (faune-flore, usages, etc.).

de mener une expertise et un appui à la gestion :

Dans le cadre de la gestion du site des Étangs et Marais des Salins de Camargue, la Tour du Valat et la SNPN apportent leur expertise et leur appui pour la gestion (surveillance de la colonie de flamants roses, aide méthodologique pour les suivis, etc.). Une partie de ces missions a été formalisée dans le cadre d'une convention de gestion dont le Parc assure la coordination.

Points particuliers de la gestion 2017 :

- Poursuite des suivis incombant au gestionnaire PNRC (niveaux, salinité, quelques compartiments de la faune)
- Restauration de Tourvieille (monument inscrit), enclenchée (fin prévue mars 2019)
- Signature de la nouvelle convention de chasse
- Réfection de pistes (Tourvieille, Briscon, Pont de l'Aube)
- Poursuite des missions de surveillance et de concertation avec les usagers
- Démarrage des travaux de la première tranche d'aménagement de Beauduc

Contact : Gaël Hemery, Laetitia Poulet

Gestion des terrains du Conservatoire du littoral : Domaine de la Palissade

Géré de 1980 à 2013 par un Syndicat mixte ad hoc, le Conservatoire du littoral a initié une réflexion sur la mutualisation de la gestion de ses territoires sur le delta du Rhône.





À l'issue d'une étude évaluant les différents scénarios possibles, le Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine de la Palissade a été dissous par transfert au Syndicat mixte de gestion du PNRC au 1er janvier 2014.

Dans ce cadre les sources de financement associées à cette gestion ont été également transférées, les collectivités associées garantissant le maintien de leur participation. Un budget spécifique de la gestion des espaces naturels est élaboré par le PNRC.

Afin de mener à bien le Plan de Gestion, différentes actions sont mises en place :



- entretien du site et des infrastructures et garderie
- suivis scientifiques sur la faune, la flore et les habitats (une trentaine)
- accueil du public (individuels, groupes et scolaires)
- animation et éducation à l'environnement

- soutien à des pratiques locales et durables (pâturage extensif et apiculture)

Bilan de l'année 2017 des activités menées sur le site. :

l'ensemble des suivis scientifiques prévus ont été réalisés.

Des travaux d'entretien et de réhabilitation hydraulique ont été réalisés dans différents points du site (Canal de la Palun, Clos d'Armand, Baisse Claire...)

L'entretien et la surveillance du site amènent peu de commentaires, si ce n'est la destruction du portail d'entrée fin décembre

La fréquentation du site a dépassé les 10 000 visiteurs cette année, avec des hausses de fréquentation dans toutes les activités proposées.

Enfin des actions ponctuelles d'animation, comme l'accueil de média, d'artiste, d'étudiant pour des projets divers ont complété le programme d'activité du site

Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral- Theys de l'embouchure

Les Theys de l'embouchure du Rhône incluent deux territoires de la rive gauche appartenant au Conservatoire du littoral : les Theys du Mazet et du Levant et le They de Roustan. La propriété des Theys du Mazet et du Levant a été acquise en 1980 et la ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône en est gestionnaire depuis 1982. La propriété du They de Roustan a elle été acquise en 2007 et l'ONCFS en a été le gestionnaire de 2009 à 2012, avant d'être prise en main par la ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône en 2013. Depuis le 1er janvier 2015, le Parc naturel régional de Camargue est co-gestionnaire avec la commune de ces deux propriétés.

Le plan de gestion élaboré en 2009 pour la période 2010-2014 continue d'être appliqué dans ses grands

Références à la charte

Article 2.1. Rechercher un fonctionnement deltaïque plus proche du naturel ; Article 2.2. Intégrer la dynamique littorale et le risque de submersion marine dans la gestion du territoire ; Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions ; Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire ; Article 4.3. Améliorer le contrôle et la gestion des espèces à dynamique envahissante ; Article 5.1. Assurer la conservation de grands ensembles naturels en lien avec l'élevage extensif ; Article 7.3. Répartir la fréquentation dans l'espace et dans le temps ; Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles ; Article 11.4. Conserver l'identité paysagère du territoire et sauvegarder le patrimoine bâti ; Article 12.2. Développer les énergies renouvelables pour un bénéfice local et un usage de proximité ; Article 13.1. Développer des programmes de recherche concertés ; Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

Instances concernées

Conseil scientifique et d'éthique du Parc
Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques

Cofinanceur

État ; Région, Conseil départemental 13, Agence de l'eau RMC, Conservatoire du Littoral, Commune d'Arles ; PNRC, Recettes des domaines



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

principes. Toutefois, lors de la reprise de la gestion par le Parc et la commune, les objectifs ont été revus à la baisse et adaptés aux capacités d'intervention des parties prenantes. Les trois grands objectifs sont :

1. •contribuer à la protection de l'embouchure du Grand-Rhône,
2. •favoriser l'évolution naturelle des écosystèmes de l'embouchure du Grand-Rhône et de son patrimoine naturel,
3. •développer la reconnaissance et la valorisation des écosystèmes de l'embouchure par la recherche et la sensibilisation.

La gestion scientifique liée aux suivis de biodiversité est prise en charge par le PNRC et la surveillance et la gestion hydraulique est réalisée par la commune de PSL. La garderie est ponctuellement renforcée par les écogardes du PNRC. L'ensemble des autres suivis (travaux, etc.) est traité de façon conjointe dans le cadre d'un programme d'actions établi annuellement.

Les principales actions sur le site sont :

- les suivis scientifiques
- travaux et entretien
- la garderie
- gestion du public

Bilan de l'année 2017 :

Suivis : Ne sont pas présentés ci-dessous les suivis effectués en totalité par le co-gestionnaire, la mairie de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Cela concerne les suivis physico-chimiques des eaux de surfaces et de la nappe ainsi que les niveaux d'eau.

- Espèces exotiques envahissantes
- Oiseaux d'eau
- Reproduction des laro-limicoles coloniaux
- Couples nicheurs de Chevalier gambette
- Lapins de garenne
- Butor étoilé

- Amphibiens
- Paysages

TRAVAUX

- Réfection de l'îlot de nidification des laro-limicoles sur la baisse des Oiseaux
- Bâchage pour éviter l'installation des oiseaux pour la reproduction
- Batardeau pour boucher une fuite au niveau de la connexion avec la baisse des siffleurs
- Sauvetage du radeau de nidification de la baisse des Siffleurs : chantier de 11 personnes sur une matinée afin de libérer le radeau échoué et ensablé après une tempête
- Changement de la martelière au sud du site par l'ACM afin de refaire la connexion hydraulique avec les marais de chasse du DPM

ENTRETIEN

L'entretien courant est effectué par les deux gestionnaires (Parc et mairie), hormis la gestion hydraulique que est effectué seulement par le co-gestionnaire.

SURVEILLANCE

La garderie du secteur est essentiellement réalisée par le co-gestionnaire. Une action ponctuelle de sensibilisation sur la plage de Napoléon à la problématique des laro-limicoles (2 jours) a été mise en place par les écogardes du Parc :

À noter également le premier tag sur un panneau du Conservatoire du littoral.

Contact : Gaël Hemery, Claire Tetreil





Restauration hydraulique sur le They de Roustan

Le They de Roustan, localisé à l'embouchure du Grand-Rhône, est un territoire de 167 hectares sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Il est situé à l'extrémité sud du site Natura 2000 « Rhône Aval ». Il fait partie des theys de l'embouchure du Grand-Rhône, formations sableuses récentes soumises aux apports marins et fluviaux. De par son passé historique de domaine de chasse, le site a subi des aménagements anthropiques avec un système de digues et de roubines, facilitant les apports d'eau du Rhône et apportant une protection contre les inondations. Les 5 grandes baisses présentes sur le site constituent un habitat lagunaire à forts enjeux pour le développement d'herbiers et l'accueil d'oiseaux d'eau. Une bonne circulation et un contrôle des entrées et sorties des eaux au sein du site permettent de maintenir des niveaux favorables à ces enjeux.

Le contrat permettra de financer les actions suivantes :

- Remplacement d'une martelière hors d'usage et fascinage des berges sur dix mètres de part et d'autre de l'ouvrage
- Pose de buses sur dix mètres
- Curage de roubine sur 170 mètres linéaires

L'objectif de ce contrat Natura 2000 est d'améliorer le contrôle de la circulation hydraulique sur 3 marais principaux du They de Roustan : baisse de la Cane Perdue, baisse des Oiseaux et étang de Napoléon, afin de pouvoir mener une gestion des niveaux d'eau appropriée à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site. Pour cela, il est nécessaire de rendre indépendantes ces trois baisses et de mettre en place un ouvrage hydraulique fonctionnel.

Contact : Gaël Hemery, Célia Grillas



Références à la charte

Article 2.1. Rechercher un fonctionnement deltaïque plus proche du naturel ; Article 2.2. Intégrer la dynamique littorale et le risque de submersion marine dans la gestion du territoire ; Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions ; Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire ; Article 4.3. Améliorer le contrôle et la gestion des espèces à dynamique envahissante ; Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles ; Article 11.4. Conserver l'identité paysagère du territoire et sauvegarder le patrimoine bâti ; Article 13.1. Développer des programmes de recherche concertés ; Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

Instances concernées

Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques
Groupe de travail ou comité spécifique à l'opération (technique, de pilotage, de suivi)

Cofinanceur

Europe, Feader, État, Agence de l'eau RMC, Conservatoire du Littoral, Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône ; PNRC

Espaces naturels

Milieux Marins



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Surveillance, suivis et sensibilisation dans les aires marines protégées de Camargue.

L'objectif est de pouvoir assurer matériellement un minimum de 35 sorties annuelles en mer (18 journées et 17 demi-journées à deux agents) pour les différentes missions du Parc de Camargue liées à la gestion des zones marines protégées (cantonnement de pêche et zone de protection de biotope) : surveiller, sensibiliser, suivre les sites.

Les missions qui seront réalisées seront les suivantes :

1. Surveillance et gestion du cantonnement de pêche et de la zone de protection de biotope situés dans le golfe de Beauduc (infractions, état du balisage);
2. Sensibilisation des usagers de la mer (notamment dans le cadre de « Ecogestes Méditerranée ») ;
3. Suivis de la zone de protection de biotope en interne : cartographie de l'évolution de l'herbier, comptages des poissons et grandes nacres ;
4. Suivis du cantonnement de pêche : accompagnement logistique des structures intervenant dans les suivis plongés du site ; participation et/ou mise en place de suivis en interne.
5. Comptage de fréquentation des sites.
6. Gestion des moyens nautiques (nettoyage manuel et entretien).

Deux autres actions spécifiques :

7. Mener un partenariat sur la surveillance avec la SNPN
8. Obtenir la catégorie professionnelle pour le navire

Contexte du bilan 2017:

Des problèmes avec le bateau (en réparation en début 2017, mais sans réussite puis en expertise) ont contraints à envisager une location d'un semi-rigide pour 10 sorties

entre juillet et septembre 2017. Les dépenses liées à cette action ont donc été modifiées par rapport aux dépenses initialement prévues. Par ailleurs, un nombre important de partenariats a été déployé sur cette action.

Un stagiaire en Master 2 d'océanologie (Marseille), titulaire d'un permis côtier nous a accompagné sur la plupart des sorties pour la mise en place d'un suivi de la fréquentation côtière (depuis la mer et la côte);

- 15 sorties réalisées en mer

- Sensibilisation : 6 demi-journées (comptabilisé dans les 15 sorties) de sensibilisation dans le cadre d'Ecogestes (26 personnes) et intervention pour 2 classes de mer à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

- Surveillance, suivi des balises : veille sur les infractions, entretien des balises (moules retirées, intervention partielle sur un filet enroulé autour d'une des balises).

- Mise en place d'un suivi de la fréquentation (mer et plages).

- Communication sur la gestion des aires marines protégées : diffusion des plaquettes pêche amateurs, prêt des kakémonos biodiversité dans offices du tourisme et capitaineries, participation à 5 événementiels, bulletin pêcheur, et Facebook "aires marines protégées de Camargue.

- Suivi de l'Herbier de Beauduc

-Participation (50%) à l'achat d'un véhicule tout terrain commun à la mission et à celle liée au suivi des milieux aquatiques (pour aller sur les terrains sableux et pour remorquer le bateau).

Contact : Delphine Marobin-Louche

Mise en oeuvre des suivis par pêches scientifiques dans le cantonnement de pêche du golfe de Beauduc

Afin de pouvoir évaluer l'efficacité du cantonnement de pêche, créé pour restaurer une zone de nurserie dégradée par les arts traînants, la mise en place d'un suivi régulier tous les trois ans des peuplements de poissons adultes et juvéniles a été validée. Une convention-cadre a été signée avec le « GIS Posidonie » sur la période 2013-2018 pour l'accompagnement scientifique et le suivi et une





convention particulière pour la réalisation du suivi pour la période 2013-2015.

En 2017, le protocole de suivi des peuplements de poissons tel que décrit pour l'état initial doit donc être reconduit. Comme l'état initial, cette action est inscrite dans le contrat de delta Camargue.

L'objectif est donc d'évaluer au bout de trois ans les effets sur les peuplements de poissons adultes et juvéniles (biodiversité, taille, biomasse) de la mise en cantonnement de pêche de 450 hectares dans le golfe de Beauduc.

Les acteurs locaux, les services de l'État et les partenaires du Parc sont en forte attente de ces suivis d'évaluation de l'action.



Elle est décomposée ainsi :

1. Peuplements de poissons adultes :

2. Des pêches scientifiques sont réalisées sur 3 saisons (mars, juin, septembre) avec des engins déterminés (filets trémail), avec le concours de 2 pêcheurs professionnels (engins, bateau, savoir-faire), sur 6 stations dans et de part et d'autre du cantonnement et 3 jours de pose-relève.
3. -Poissons benthiques adultes et juvéniles : pêche au petit chalut à perche avec le navire CNRS l'Antedon sur hiver et printemps.

Les noms d'espèces, tailles et poids de chaque individu pêchés sont relevés par les agents du « GIS posidonie » embarqués sur les navires des pêcheurs et par les agents du Parc qui participent au suivi. Au besoin des poissons peuvent être prélevés pour analyse. Les poissons commercialisables sont ensuite vendus par le pêcheur. Ceux qui sont non commercialisables sont rejetés à l'eau.

Le Parc intervient sur la gestion administrative (demande d'autorisation, élaboration des conventions), la concertation avec les pêcheurs professionnels, la communication avec les usagers de la mer (bulletins réguliers d'information) et 3 agents participent régulièrement aux pêches scientifiques.

Cette action a été validée par le comité de pilotage du site le 6 septembre 2016, lors de la présentation du programme d'actions de la notice de gestion de la « réserve marine » du golfe de Beauduc

Contact : Delphine Marobin-Louche

Animation du site Natura 2000 « bancs sableux de l'Espiguette »

Malgré l'absence de financement spécifique sur cette action, le bilan de l'année 2017 est positif :

Références à la charte

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles
- Article 8.2. Augmenter les contrôles pour mieux faire respecter la réglementation sur le territoire

Instances concernées

Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
Comité de pilotage sites Natura 2000

Cofinancier

Mécénat Veolia, CPIE Côte d'Azur, PNRC



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

1. Concertation : Préparation et animation d'un comité de pilotage le 27 février 2017.
2. Animation : travail sur le Formulaire Standard de Données du site (FSD) et la convention avec l'Agence Française pour la Biodiversité.
3. Suivi des incidences au titre de Natura 2000 : 3 porteurs de projet ont consulté le Parc.
4. Consultation par la DREAL du PNRC pour le projet de rechargement en sable du lido de Frontignan à partir du sable de la pointe de l'Espiguette.
5. Suivi de l'analyse risque pêche appliquée au site par le CRPMEM LR : une réunion le 9 mars.
6. Suivi de la GALPA Vidourle-Camargue : 1 réunion d'échanges entre pêcheurs professionnels et plaisanciers du site le 6 juin (aide à la réalisation du diaporama et participation à la réunion), 1 rencontre avec le Pays sur les actions à mener conjointement.
7. Suivi de la fréquentation : des échanges et une visite au sémaphore de l'Espiguette ont eu lieu avec la préfecture maritime pour tenter de relancer le suivi de la fréquentation à partir de cet outil d'observation dans les conditions de partenariat proposées avec le SMGPC et la commune du Grau-du-Roi.
8. 2 sorties de comptage de la fréquentation en mer sur le secteur du Rhône Vif au phare de l'Espiguette en bateau (17 juillet et 14 août)
9. Accompagnement du CESTMED auprès de la DREAL Occitanie pour la réalisation d'un contrat marin sur l'utilisation d'un chien renifleur pour la détection de nids de tortues caouanne sur le site ainsi que sur le site « Camargue »
10. Sensibilisation : intervention sur des événementiels d'échanges et de sensibilisation

Graulines (avril - ateliers artistiques recyclage de filets), journée des océans partenariat institut marin du Seaquarium (juin - conférence), 7e continent (août - stand et conférence)

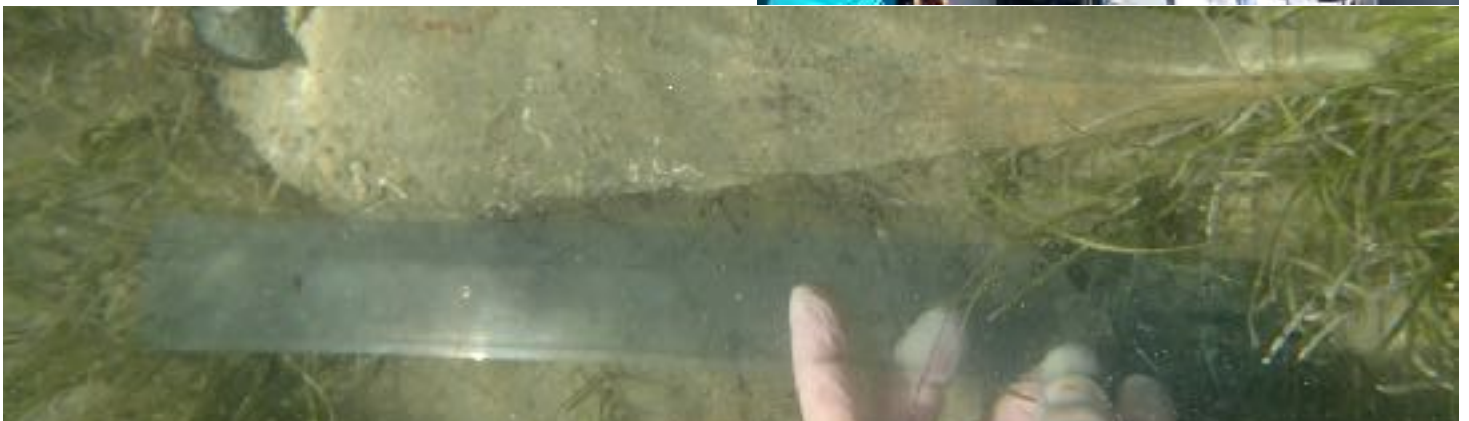
Dans le cadre d'actions mutualisées avec les autres aires marines protégées de Camargue, le site a bénéficié de :

Page Facebook "AMP de Camargue" : 40 articles concernent exclusivement le site sur les 152 publications

Mise en ligne de la page internet du site du Parc : "le Parc et la mer ».

Diffusion des plaquettes / réglettes étanches pour les pêcheurs amateurs du Grau-du-Roi à Port-St-Louis: association de locales pour diffusion

Contact : Delphine Marobin-Louche





Restauration des îlots de nidification à laro-limicoles coloniaux

Dans le cadre des programmes LIFE ENVOLL, LIFE MC SALT et sur des initiatives de gestionnaires d'espaces naturels un réseau de sites aménagés pour la reproduction des laro-limicoles a été réalisé sur toute la façade méditerranéenne française dans des sites appartenant au Conservatoire du Littoral.

De son côté, le Groupe Salins s'est engagé dans une gestion responsable de ses espaces naturels. Sur le salin d'Aigues-Mortes en Camargue, des sites de nidification ont été créés pour les Flamants roses, le Goéland railleur, l'Avocette élégante, des sternes et des mouettes d'intérêt patrimonial.

La dynamique de création spontanée d'îlots n'étant plus active sur le littoral méditerranéen français, il s'agit de restaurer ceux qui persistent sur les différents sites concernés en Camargue.

La restauration des îlots passe donc par l'apport de coquilles concassées afin de les rendre les plus attractifs possible.

À cet effet, les huîtres ou les moules concassées en provenance des parcs conchylicoles représentent un substrat idéal pouvant se substituer au sable coquillier devenu rare.

Des entreprises désireuses de valoriser leurs déchets conchylicoles ont investi cette filière en proposant à la vente des coquilles concassées pour différentes utilisations. À ce jour une seule entreprise offre ces produits sur le pourtour méditerranéen. C'est pourquoi une des finalités de ce projet est de servir de modèle afin de développer, à terme, une filière locale, autour de la zone de production de coquillages de l'anse de Carteau.

L'objectif de ce contrat Natura 2000 est de pouvoir assurer une restauration de 12 îlots/ou radeaux de nidification à laro-limicoles nicheurs.

Rechargement en sable coquillier de 12 aménagements pour la reproduction des laro-limicoles :

- 7 îlots
- 3 radeaux
- 1 plateforme

Sur 3 sites Natura 2000 différents :

- Site Natura 2000 "Camargue" (EMSC et Palissade)
- Site Natura 2000 "Trois Marais" (Marais du Vigueirat)
- Site Natura 2000 "Étangs entre Istres et Fos" (Salins de Fos)

Collaboration entre 3 gestionnaires :

- Le Parc de Camargue
- Les Amis des marais du Vigueirat
- L'Association EVE (Eau Vie Environnement)

Un Total de 247 m3 de sable coquillier achetés, livrés et répartis sur les îlots.



Références à la charte

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles
- Article 8.2. Augmenter les contrôles pour mieux faire respecter la réglementation sur le territoire

Instances concernées

Comité de pilotage sites Natura 2000

Cofinancier

Feader, État, Parc Naturel Régional de Camargue

Habitats naturels

Espèces Patrimoniales



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Contact : David Lazin, Laetitia Poulet

Reboisement

Depuis l'épidémie de graphiose de l'Orme et le remembrement agricole, les ensembles boisés (bosquets, haies) ont fortement régressé sur le périmètre du Parc avec des conséquences paysagères et écologiques. En outre, l'émergence d'espèces à dynamique envahissante (Baccharis) fait peser un risque de concurrence fort sur les espèces locales.

Le Parc de Camargue organise cette distribution annuelle d'arbres depuis plus de 30 ans. On estime à plus de 50 000 le nombre d'arbres parvenus au stade adulte grâce à cette opération. Grâce à celle-ci, le Parc est également devenu un interlocuteur important pour les habitants sur la question des arbres et de leur plantation.

Objectifs de l'action :

1. Mettre à disposition aux habitants et propriétaires du Parc, des essences d'arbres adaptés aux caractéristiques écologiques du delta du Rhône
2. Favoriser le développement de haies diversifiées en espèce et en taille afin de restaurer des corridors écologiques fonctionnels à l'échelle du delta
3. Travailler sur les écotypes de Camargue pour augmenter le taux de reprise des plantations
4. Sensibiliser sur la problématique des espèces envahissantes et le maintien de la biodiversité associée à l'espace arborée et aux sols

Comme chaque année une information sur l'opération a été réalisée à l'attention de tous les propriétaires de Camargue par le biais d'un dépliant envoyé par voie postale ou par courrier électronique le cas échéant.

La distribution des habitants a eu lieu durant la journée du 12 février 2018.

1531 plants (30% de moins qu'en 2016) d'arbres et arbustes ont été distribués aux 44 planteurs (11 de plus qu'en 2016), dont l'adresse de plantation est située sur le périmètre du parc naturel régional de Camargue, conformément au règlement de l'opération institué depuis 1985.

Espèces	Nombre de plants distribués
Laurier noble	229
Cornouiller sanguin	31
Aubépine	25
Figuier	17
Prunellier	28
Laurier tin	195
Nerprun alaterne	29
Peuplier noir	31
Filaire à feuilles étroites	91
Genévrier de Phénicie	86
Pistachier lentisque	132
Tamaris d'Europe	127
Arbousier	68
Chêne pubescent	30
Chêne vert	19
Peuplier blanc	20





Espèces	Nombre de plants distribués
Erable de Montpellier	20
Cyprès de Provence	161
Platane commun	5
Arbre de Judée	39
Saule blanc	12
Aulne glutineux	21
Frêne oxyphylle	36
Pin d'alep	47
Pin parasol	92

Les arbres les plus demandés ont été les essences les plus résistantes à la salinité et leur rapidité de pousse. L'arbousier (espèces mellifères) a été également assez demandé pour sa troisième année de mise à disposition. Les arbres de grand développement (peuplier blanc, pins, platane, saule blanc, chêne) ont fait l'objet malheureusement d'une baisse sensible de commande malgré la campagne d'information menée depuis 2016 sur la reconstitution de haies ou d'alignements d'arbres de haute tige.

Perspectives 2018-2019

Il apparaît important et pertinent de prendre en considération les débats du séminaire bilan de décembre 2014 et d'axer toujours plus cette opération en lien avec les attentes de restauration de corridors écologiques, notamment dans le nord du delta et l'est du delta. Pour cela, il pourra être utile de restreindre la liste de végétaux disponibles (en privilégiant les espèces de hautes tiges) ou de cibler certains secteurs géographiques, notamment si les moyens financiers liés à l'opération sont en baisse.

Le lien avec la biodiversité sera également conforté sur la thématique du potentiel faunistique des haies et boisements en Camargue (oiseaux, insectes, chiroptères) en relation avec les trames vertes.



Contact : Stephan Arnassant

Références à la charte

11.4 Conserver l'identité paysagère du territoire et sauvegarder le patrimoine bâti

Instances concernées

Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques

Cofinanceur

Parc Naturel Régional de Camargue

Habitats naturels

Natura 2000



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Animation 2015-2018 des sites Natura 2000 Camargue

En début d'année le comité de pilotage a élu une nouvelle présidente en la personne de madame Isabelle Henault, vice-présidente du Parc naturel régional de Camargue.

Concernant la gestion des habitats et espèces et malgré un temps de démarchage limité, de nombreux contacts avec des porteurs de projets potentiels ont été réalisés et 3 contrats ont été préparés et enfin 4 projets ont été signés et suivis.

En raison des difficultés financières que connaissent les MAEc cette activité a été peu active en 2017.

En revanche l'activité concernant l'évaluation des incidences de projets a connu une activité conséquente sur l'année, que cela concerne des avis techniques ou des avis de conformité avec la réglementation sur les évaluations d'incidences.

Trois dossiers principaux ont été examinés pour le suivi d'espèce cible avec les flamants roses, les chiroptères et la Glaréole à collier.

La communication a concerné de nombreux articles et publications à travers les médias classiques et numériques, avec en point d'orgue la parution de la 5e lettre d'information du site. Une autre partie de cette mission travail concerne l'accompagnement à des événements soit générés par l'activité de Natura (réception des travaux de restauration de l'hydraulique des marais de Bourgogne,) soit existant sur le territoire : manifestations sportives (mise en place de la charte écoresponsable lors du grand raid Camargue).

Enfin différentes actions ont été menées dans le but de veiller à la cohérence des politiques publiques sur le site. L'exemple le plus emblématique est celui du projet « Grand Large » (projet de ferme éolienne « Off shore »), qui a mobilisé des techniciens, mais aussi le Conseil Scientifique Technique et Ethique du Parc naturel régional de Camargue.

Contrat Natura 2000 : « Restauration hydraulique sur le site des marais de Bourgogne »

Au préalable de l'actualisation du plan de gestion des marais de Bourgogne, des travaux de restauration des berges situées au sud du site en bordure d'étang ont été nécessaires et urgents. En effet, la digue séparant le domaine de la roubine de ceinture est fortement érodée et a cédé en un point. La martelière située à cet endroit est déchaussée.

Dans le cadre de la présente action, plusieurs types de travaux sont réalisés afin de renforcer et restaurer la berge existante :

1. Renforcement, reprofilage de la berge dans les secteurs les plus sensibles et reconnexion de la martelière à la digue ;
2. Fascinage de la berge par pose de géotextile, soutenue par des pieux afin de limiter l'érosion ;
3. Piquetage en bois des bordures de l'étang afin de limiter le batillage lors des épisodes de vents de nord ;
4. Renforcement du soutien de la berge par plantation d'essences locales (tamaris...).

Ces opérations sont associées à une exclusion de la présence des taureaux sur la digue (affaiblissement des berges et impossibilité de boisement).

Ainsi la brèche a été comblée et les martelières posées à la fin du mois de septembre 2017. Géco Ingénierie a réalisé des travaux de génie écologique pour combler une brèche séparant les marais d'un canal de vidange. Deux ouvrages hydrauliques ont été posés afin de gérer les niveaux d'eau favorables à l'accueil des oiseaux. Cette restauration a été en totalité prise en charge dans le cadre d'un contrat Natura 2000.





En tant que gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral sur les « marais de Bourgogne », le Parc naturel régional de Camargue a obtenu un contrat Natura 2000 (restauration hydraulique sur les marais de Rousty) par une convention financière en date du 07/03/17 .

Un marché public a été lancé au printemps 2017 pour retenir un prestataire.

Les travaux ont été réalisés à la fin du mois de septembre 2017.

Contact : David Lazin, Stephan Arnassant



Animation du site Natura 2000 : « Marais d'Arles et de la vallée des Baux » 2017 est la septième année d'animation du site assurée par le Parc.

Un quatrième contrat a été retenu sur le site des Marais du Vigueirat concernant également des travaux de réfection et d'entretien de l'hydraulique. Parallèlement, 4 contrats Natura 2000 ont été redéposés en mai 2017 et sont actuellement en attente de réponse. Ils sont passés en comité DREAL le 01/06/17 et en comité de programmation régionale au conseil régional le 13/07/2017.

L'animation des MAEc souffre des difficultés de retard de paiement que connaît ce programme. Ces difficultés vont jusqu'à empêcher la demande d'avenant pour l'année 2017.

L'animateur s'est associé au projet Life-Cladium (LIFE16 NAT/IT/000849) avec l'institut supérieur pour la protection et la recherche environnementale (ISPRA) de Rome en Italie pour une possible participation.

L'objectif principal de ce projet est de créer un nouvel habitat à marais à marisque et améliorer la qualité de l'habitat existant

Un premier dépôt du projet a été effectué sans succès l'année dernière et l'ISPRA doit déposer d'ici le 15 septembre prochain le projet modifié sur la base des critiques de Bruxelles (en p. j.).

Une des critiques portait notamment sur l'absence d'un partenariat avec un pays de l'UE sur le pourtour méditerranéen.

À ce titre, la participation du Parc est jugée intéressante et utile. Les actions de restauration et de gestion menées dans le cadre du plan de gestion des marais de Port Saint-Louis s'intègrent tout à fait dans les objectifs de ce Life.

Références à la charte

Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions

Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire

Article 5.4. Améliorer les fonctions environnementales et paysagères de l'agriculture irriguée et des activités spécifiques au delta

Article 6.1. Promouvoir des pratiques culturales plus favorables à l'environnement en s'inscrivant dans les recommandations des sites NATURA 2000

Article 6.2. Valoriser les productions et les filières respectueuses de l'environnement par des signes de qualité et des modes de commercialisation en circuit court

Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles

Instances concernées

Commission activités agricoles, développement et promotion de l'élevage

CSTE du Parc Naturel Régional de Camargue

Comité de pilotage sites Natura 2000

Cofinanceur

Feader Europe, État, Parc Naturel Régional de Camargue

Habitats naturels

Natura 2000



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

L'animateur a rédigé un budget prévisionnel et d'actions pour une potentielle participation au Life-Cladium qui sera déposé en 2018.

L'animateur Natura 2000 a aussi accompagné plusieurs porteurs de projets, bureaux d'étude et service de l'État dans la mise en place du dispositif d'évaluation des incidences. Dans le cadre des suivis scientifiques nécessaires au site une étude est lancée sur le fonctionnement hydrogéologique des marais de Port-Saint-Louis-du-Rhône, avec Anaïs BONNET de l'université de Montpellier-Gestion des littoraux et des mers.

Une convention avec le SYMCRAU (Syndicat Mixte de gestion de la nappe phréatique de La Crau), Istres et la mairie de Port-Saint-Louis-du-Rhône permet d'avoir à disposition un appui technique (connaissance et données hydrogéologiques), du matériel (sonde de température, conductivité et ordinateur portable) un soutien scientifique des hydrogéologues de la structure et le financement des analyses.

Ces deux exemples ci-dessus donnent une illustration de l'ensemble des actions qui peuvent être conduites dans le cadre du dispositif Natura 2000

Contact : Katia Lombardi, Stephan Arnassant

Animation 2016-2017 des sites Natura 2000 : « Rhône aval et Île vieille »

Cette année, les actions se sont articulées principalement autour des quatre axes suivants :

1. Information/communication/sensibilisation

Il a été décidé, comme l'année dernière, de consacrer du temps d'animation à la tenue de réunion d'information, à la réalisation de sorties naturalistes, ainsi qu'à la création d'outils de communication qui permettent de toucher plus facilement le grand public.

2. La gestion financière et l'animation de la gouvernance du site

L'activité de gestion administrative et financière du site a occupé une proportion de temps moins importante que l'année dernière. Elle reste toutefois une part conséquente de l'animation (25 % en 2017 contre 33 % en 2016). Certaines tâches ont été chronophages. C'est notamment le cas des demandes de paiement et de subvention pour la période 2018-2021.

3. Suivis scientifiques et techniques :

Réalisation de l'étude sur le Triton crêté en basse vallée du Rhône

Suivi des gîtes potentiels à chiroptères

Autres actions plus ponctuelles d'amélioration des connaissances (macro-déchets, odonates, habitats...).





4. La gestion des habitats et des espèces

En 2017 le premier contrat Natura 2000 sur le site « Rhône Aval » a été validé. Le reste des actions de gestion des habitats et des espèces a été réalisé grâce à des financements extérieurs ainsi que par un travail d'ingénierie interne. La principale action de ce volet a été le projet d'acquisition foncière et de rédaction d'un plan de gestion sur le Marais de l'Île Vieille. Elle permet l'enclenchement d'une démarche de préservation et de valorisation d'un site à enjeux de conservation très fort, identifié à l'échelle départementale, régionale et interrégionale.

Contact : Célia Grillas, Stephan Arnassant

Animation 2016-2017 du site Natura 2000 « Petit Rhône »

L'objectif majeur de cette année 2017 était de poursuivre l'animation du document d'objectif du site « Petit Rhône ». Les trois principales activités lors de cette année sont :

1. Information/communication/sensibilisation

De par le périmètre restreint du site, les outils classiques de Natura 2000 (contrat, charte, MAE) ne sont pas disponibles. La sensibilisation et la communication restent donc les moyens privilégiés. Ils permettent la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires localisées sur le site et en bordure. L'animatrice s'est donc investie sur ce volet en travaillant à la création de support de communication et en organisant des réunions d'information.

2. La gestion financière et l'animation de la gouvernance du site

3. La gestion des habitats et des espèces.

Ce volet a été principalement occupé par l'étude sur la population de Triton crêté en basse vallée du Rhône et sur le suivi des chiroptères pour lesquels les enjeux de conservation

sont les plus élevés. Ils ont été menés grâce à du travail en régie, ainsi que par des financements extérieurs à Natura 2000 (CNR).

Perspectives pour 2018

Afin de pallier à l'emprise géographique du site qui contraint fortement l'animation, une proposition d'élargissement du périmètre a été faite, de manière à intégrer les ségonnaux au site Natura 2000. Cette proposition d'extension a été validée par le COPIL du 31 mars 2014. Un nouveau périmètre sera retravaillé en 2018 en coordination avec la DREAL et un travail d'information auprès des collectivités sera réalisé afin de faciliter l'acceptation de ce nouveau tracé.

L'opération de décorsetage du petit Rhône, portée par le SYMADREM, a été relancée en 2017. Les études réglementaires auront lieu en 2018 et nécessiteront un suivi de la part de l'animatrice.

Il est proposé de démarrer un travail avec les usagers du fleuve, notamment les pêcheurs identifiés comme interlocuteurs principaux pour les problématiques liées aux espèces migratrices amphihalines (alose et lamproie).

Contact : Célia Grillas, Stephan Arnassant

Références à la charte

Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions

Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire

Article 5.4. Améliorer les fonctions environnementales et paysagères de l'agriculture irriguée et des activités spécifiques au delta

Article 6.1. Promouvoir des pratiques culturelles plus favorables à l'environnement en s'inscrivant dans les recommandations des sites NATURA 2000

Article 6.2. Valoriser les productions et les filières respectueuses de l'environnement par des signes de qualité et des modes de commercialisation en circuit court

Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles

Instances concernées

Commission activités agricoles, développement et promotion de l'élevage

Conseil du Parc

Comité de pilotage sites Natura 2000

Cofinancier

État, commune de Mondragon, PNRC



Ambition 2 Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Structuration de l'offre de cyclotourisme dans le Parc naturel régional de Camargue

Le Parc naturel régional de Camargue est une destination touristique de choix qui, en tant que territoire rural et espace naturel de grande qualité environnementale, est très dépendante de la mobilité. L'offre de transports en commun est souvent mal ou peu développée pour répondre aux attentes des touristes (desserte, horaires, accès vélo, etc.). Mener une réflexion sur la structuration d'une offre de mobilité douce adaptée aux visiteurs qui souhaitent découvrir la Camargue constitue une piste intéressante à développer. Le Parc des Alpilles souhaite, comme le Parc de Camargue, commencer une réflexion sur cette thématique.

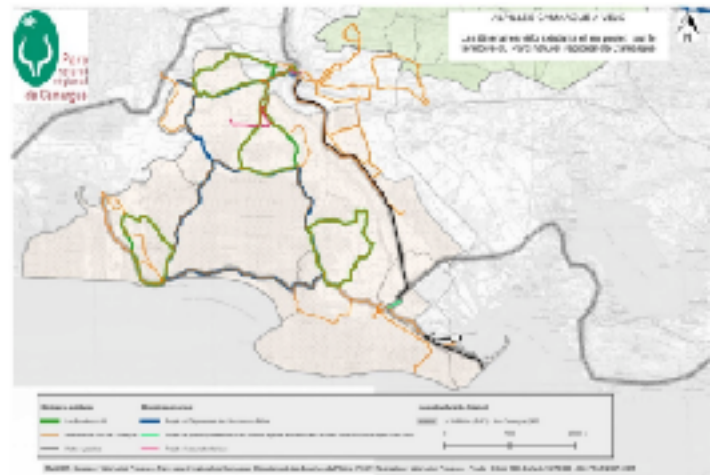
Objectif de l'action :

1. Avoir une meilleure connaissance de l'offre de mobilité douce sur le territoire (circuits existants, produits touristiques commercialisés, dynamique locale, etc.)
2. Développer les conditions d'émergence d'une mobilité durable sur le territoire et connectée avec les territoires avoisinants (Parc des Alpilles, communes du Pays d'Arles, Camargue Gardoise)
3. Rendre plus lisible l'offre de mobilité douce pour tous les publics
4. Étudier l'opportunité de développer le label « accueil vélo » sur le territoire
5. Démocratiser le recours à la mobilité électrique et travailler sur les solutions de rechargement solaire ou à base d'énergie renouvelable

En 2017, et dans un premier temps, il s'est agi de lancer une étude, un diagnostic et des préconisations autour du développement de la mobilité douce sur le territoire du Parc de Camargue en :
Définissant un état des lieux de l'offre (offre existante, analyse des besoins, solutions techniques et économiques envisagées)
Analyser des besoins et des attentes

Donner des préconisations sur les actions à mettre en œuvre sur le territoire, la gouvernance, les partenaires, etc.
Mettre en perspective les projets de parcours en complémentarité avec le Parc naturel régional des Alpilles et à terme les autres parcs de la région

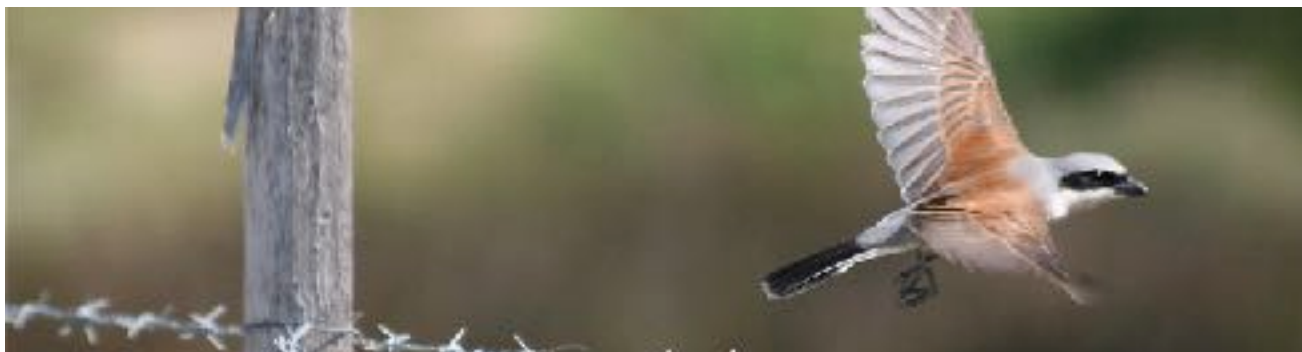
Contact : Capucine Ser, Laure Bou



Structuration du réseau de professionnels du tourisme autour d'un projet collectif de valorisation de l'ornithologie en Camargue

Le Parc souhaite mettre en avant le réseau de professionnels du tourisme engagés dans une démarche de tourisme durable, autour d'un projet collectif et fédérateur. L'offre de tourisme ornithologique, une des principales composantes du tourisme de nature en Camargue, semble être la thématique la plus adaptée pour ce projet. En effet, la grande majorité des sites « organisés » où l'on peut observer des oiseaux et la





faune et la flore de manière générale (Marais du Vigueirat, Domaine de la Palissade, Parc ornithologique du Pont de Gau, Réserve nationale de Camargue, Musée de la Camargue, Bureau des Guides Naturalistes, etc.) sont engagés dans la Charte européenne de tourisme durable et prêts à s'investir dans une démarche de partenariats. De plus, la grande majorité des hébergeurs et prestataires d'activités touristiques souhaitent avoir une meilleure connaissance de ces sites et de leurs prestations afin de pouvoir renseigner au mieux leur clientèle. Le visiteur quant à lui a besoin d'avoir accès à une offre structurée pour pouvoir découvrir les oiseaux de Camargue dans les meilleures conditions.

Objectif de l'action :

1. - Structurer l'offre de découverte sur le territoire, notamment en facilitant la connaissance et l'observation des oiseaux (et plus généralement de la faune et de la flore de Camargue), en formant les professionnels du tourisme qui accueillent du public (démarche qualité)
2. - Valoriser et promouvoir collectivement d'un réseau de professionnels engagés pour un tourisme durable en Camargue, en privilégiant l'angle du tourisme ornithologique
3. - Faire la promotion de ce tourisme ornithologique auprès des différentes clientèles et agences intéressées.

Pour répondre à ces objectifs, différentes actions sont envisagées

1. Formation à l'ornithologie pour les professionnels du tourisme (hébergeurs, activités de plein air, office de tourisme, personnel de site de découverte, etc.)

2. Communication sur le réseau

Mise à jour et re-impression du livret « où observer les oiseaux »

Conception et impression de cartes, roll-up, présentoir, widgets, birdlist...

3. Promotion du réseau

Participation à des salons ornithologiques : British Bird Watching Fair, coordination du stand des « French Parks », autres salons : Paimboeuf, Ménigoutte....

Conception de produits clés en main à proposer à des agences de voyages (en lien avec le volet 3 CETD), élaboration d'un éducteur pour des agences de voyages

Cette année, une convention entre l'association des amis des Marais du Vigueirat, la Société de Protection de la Nature, Le Parc ornithologique du Pont de Gau, les offices de Tourisme des communes d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, l'Association du bureau des Guides naturalistes et le PNR de Brenne, a permis à un des agents du Parc de participer au British Bird Watching Fair en tant que représentant de ces structures pour en faire la promotion.

Par ailleurs la démarche intéressant au moins 8 autres PNR français, un nouveau montage du projet sera précisé l'année prochaine, pour solliciter des crédits auprès du FEADER/Leader via le GAL du Pays d'Arles. Le programme reprendra les éléments principaux indiqués ci-dessus en y ajoutant une dimension supplémentaire par l'aménagement et l'interprétation de site d'observation et la création d'outils numériques d'aide à l'observation.

Contact : Capucine Ser, Laure Bou

Références à la charte

Article 7.2. Développer une offre d'accueil et de services touristiques à haute performance environnementale et fondée sur l'accessibilité aux personnes déficientes
Article 7.3. Répartir la fréquentation dans l'espace et dans le temps

Instances concernées

Commission tourisme durable et loisir de pleine nature
Groupe de travail ou comité spécifique à l'opération (technique, de pilotage, de suivi)

Cofinanceur

Région, PNR des Alpilles, Association (AMDV, SNPN, BGN, office du tourisme des communes d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, Parc Ornithologique du Pont de Gau.



Ambition 3

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Évolution des paysages de Camargue à travers des photographies des habitants du parc

Ce projet a été finalisé en 2017 par la réalisation de l'exposition itinérante « Paysages intimes de Camargue »

Cette exposition photographique conçue grâce à une collecte auprès des habitants du Parc propose de découvrir une série de photographies et cartes postales issues de collections familiales. Elle permet de s'interroger sur les évolutions et les constantes des paysages, sur les représentations d'un « chez-soi » et d'un « chez nous ». Ces images, témoin du temps et d'une relation entre l'homme et son milieu nous dévoilent des rencontres personnelles, intimes et sensibles.

Elle a été exposée dans différents endroits du delta et a débouché sur plusieurs événements.

Contact : Estelle Rouquette

Vernissage : lundi 27 mars 2017 à 19h au relais culturel des Saintes-Maries-de-la-Mer, avenue Van Gogh.

Exposition itinérante :

27 mars au 2 avril : relais culturel, Saintes-Maries-de-la-Mer

18 au 23 avril : école de Bastières, Arles

24 au 28 avril : office de tourisme, Port-Saint-Louis-du-Rhône

Événement associé

« Savourons les paysages » Jeudi 20 avril à 19h à l'école de Bastières, Arles, Soirée autour du verre de l'amitié, animée par Jean Roché, consultant en environnement.

Exposition au Musée de la Camargue en septembre 2017 pour la Rentrée en images

Programmation culturelle et pédagogique du Musée

1. Le programme des activités culturelles

Toute l'année, des spectacles, projections, rencontres débats et visites thématiques au musée ou sur le territoire

du Parc offrent une approche ludique et différente de la culture camarguaise pour tous : Yoga au Musée, ethnobistro, nuit européenne des Musées, Noël au Musée...

En 2017, le programme a été à nouveau renforcé par « les jeudis nocturnes » mis en œuvre, une fois par mois durant la basse saison pour proposer une soirée conviviale autour d'un objet tiré des collections du musée. Ce format expérimental attendu par le public du musée a été conçu « sur mesure ».

2. Le programme pédagogique

Les écoles, collèges et lycées bénéficient d'un programme riche et adapté à leurs niveaux de compréhension avec notamment l'exploitation de l'exposition « Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue », mais aussi en s'associant à l'éducation au développement durable (EDD) du Parc et aux animateurs du domaine de la Palissade, pour proposer un programme d'actions transversales sur le territoire du Parc.

Conformément à l'axe 4 de la charte du PNRC, le Musée de la Camargue par la mission de développement culturel qu'il conduit sur son territoire tisse un réseau de partenaires qu'il accompagne et anime selon les cas.

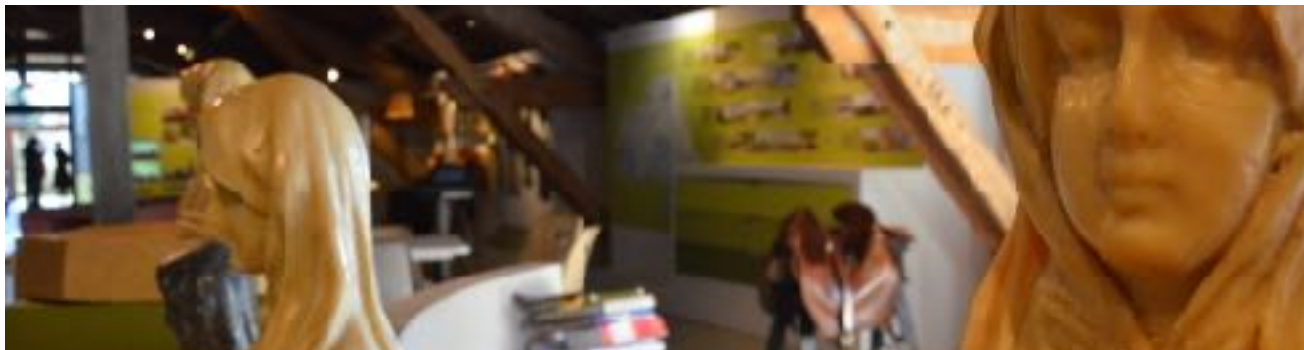
Le Conservatoire de musique du Pays d'Arles poursuit son partenariat avec le Parc et participe à la programmation culturelle du musée.

3. Divers

Du matériel de conservation a été acquis pour conditionner les objets en réserve et traiter ceux qui nécessitent une conservation préventive.

Contact : Christelle BREMOND, Estelle Rouquette





Exposition : « Mères, Maries, Marais. Écologie d'un mythe »

Une exposition consacrée au féminin en Camargue

Le Parc naturel régional de Camargue est situé dans le delta du Rhône classé « Réserve de biosphère » par l'UNESCO et « sites Ramsar ». Cette zone humide longtemps considérée insalubre et peu fréquentable hormis pour l'exploitation de ses ressources est à la croisée des eaux douces et salées, de la mer et du continent, de la terre et du ciel. Aussi attractive que repoussante, l'étrange beauté des zones humides longtemps perçue comme une disgrâce séduit les esprits romantiques au 19e siècle. Réhabilitée par l'écologie, protégée pour sa valeur environnementale et sa richesse en biodiversité au 20e siècle, la Camargue érigée en Parc naturel depuis 50 ans est un espace culturel qui inspire les artistes. Un sanctuaire y est dédié aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à leur servante Sara. « Mères, Maries, Marais, écologie d'un mythe » est une exposition de photos, de peintures, d'objets de sons réunis pour illustrer la perception de la Camargue au fil du temps et la place qu'y occupe la représentation féminine. L'intervention d'artistes contemporains dans le propos interpelle le public sur des thèmes comme l'absence, la force, la résistance, la douceur, le sacré, la maternité, la parure, la séduction, la souffrance ou la mort.

Objectifs

1. - Encourager la créativité artistique en lien avec le patrimoine et la culture régionale en soutenant la création dans toutes ses expressions (arts plastiques, art sonore, musique, danse, théâtre, photographie, littérature et poésie) »
2. - Permettre aux auteurs et artistes de s'inspirer de la culture et du patrimoine local, d'agir dans les espaces publics, les sites gérés par le Parc

3. - Valoriser les spécificités du patrimoine et de la culture du territoire par des actions de qualité
4. - Augmenter la fréquentation touristique du Musée de la Camargue et de son sentier
5. - Engendrer des retombées économiques supplémentaires.

Les recherches ont été menées durant l'année 2017. Le projet a été présenté à MP2018 qui l'a labellisée.

- Valorisation artistique :

L'exposition associe les œuvres des artistes invités à travailler sur trois thèmes : - femme sacrée, déesse de la nature - femme domestique au service du mas et des hommes - femme amazone, centauresse, manadière

Peinture, installations, sculptures, photographies, musique, art sonore, écriture, objets tirés des collections du musée sont réunis par les auteurs.

Contact : Anne ROBERT-TINDILLE Christelle BREMOND, Estelle Rouquette

Références à la charte

Article 9.1. Transmettre la culture camarguaise et recueillir la mémoire des métiers en mutation

Article 9.2. Mettre en réseau les initiatives culturelles

Article 9.3. Promouvoir la diversité culturelle par l'échange et la création

Article 10.1. Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels et leur implication dans la mise en œuvre de la charte

Article 14. Renforcer la conscience locale d'une zone humide méditerranéenne unique

Instances concernées

7- Commission culture et animation du territoire

8- Commission sensibilisation et éducation au territoire

9- Commission architecture, urbanisme et paysage

Groupe de travail du Conseil de Parc

Cofinanceur

État, Région, FRAM, communes d'Arles, Marseille Provence 2018, Mécénat, Parc Naturel Régional de Camargue



Ambition 3

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Mise en oeuvre de la 2e tranche de l'itinéraire patrimonial et de tourisme participatif à Salin-de-Giraud

L'itinéraire patrimonial et de tourisme participatif est né de la concertation menée à Salin-de-Giraud d'octobre 2013 à octobre 2015 qui a fait émerger une volonté de valoriser le village dans l'objectif de lui donner un nouveau souffle. La scénarisation de l'itinéraire a permis de dégager de grands principes : la volonté de s'appuyer sur la mémoire pour construire une histoire commune et l'ambition de convoquer l'imaginaire des visiteurs.

En 2015, l'itinéraire a été créé et un certain nombre de points d'intérêts ont été aménagés. Salin-de-Giraud s'est vu doté de différents outils de médiation dont :

- 3 totems de lecture en acier permettent de délivrer une interprétation du village et de donner des clefs de compréhension de son histoire.

- 3 silhouettes disséminées dans la ville en ombre chinoise qui présentent des habitants du siècle dernier en activité et en mouvement: l'idée étant d'interroger passé et présent, activités d'antan et activités d'aujourd'hui.

En 2016, un groupe de travail constitué d'habitants, représentants d'associations et de partenaires issus du Conseil de Parc a souhaité poursuivre avec le Parc le travail commencé. Une organisation avec des réunions mensuelles dans une salle associative du village s'est mise en place. Il a travaillé principalement sur la réalisation d'un flyer sur l'itinéraire et sur un équipement type "mutoscope" proposé dans le cadre de la concertation place Adrien Badin.

Plusieurs points d'intérêt de cet itinéraire restaient à pourvoir. Dans le cadre de la deuxième phase du projet, la première réalisation proposée par la réunion de concertation avec les habitants est d'installer place Adrien Badin un équipement type « mutoscope ». Le nom de

« Badinscope » vient de la contraction de « mutoscope » et de Badin, nom du lieu où se situera l'équipement. Le suffixe – scope, du grec « scopeo », signifie « observer ».

Dans le cadre de la deuxième phase du projet, en 2017 et 2018, de nouveaux équipements vont venir couvrir l'itinéraire, conformément aux attentes exprimées par les habitants réunis en concertation.

La conception et la réalisation de ce mobilier ont été articulées autour de trois phases :

- **Élaboration du contenu du projet et d'un cahier des charges**
Cette première phase qui s'est déroulée du deuxième semestre 2016 jusqu'à début 2017 a porté sur un travail de réflexion du contenu du « Badinscope », sa forme, sa matière en tenant compte des éléments climatiques. Un petit groupe constitué de membres issus de la concertation (habitants et partenaires) a été réuni à plusieurs reprises entre 2016 et 2017 en mode ateliers participatifs animés par le prestataire Le Chronographe qui a accompagné le projet. Un cahier des charges a été réalisé et diffusé

- **Étude et conception du projet Badinscope.**

En 2017, un prestataire intéressé a étudié le projet à partir du cahier des charges et a fait des propositions techniques (plan, mécanisme), puis de forme qui ont été soumises au groupe (cf plan ci-joint). Des décors pour décorer des faces du totem ont été réalisés par un illustrateur.

- **Réalisation du Badinscope et pose sur site**

Contact : Muriel Cervilla, Estelle Rouquette

Bilan à mi-parcours de la mise en oeuvre de la charte

Créé en 1970, le Parc naturel régional de Camargue a vu en février 2011 le renouvellement de son classement pour 12 ans.

2017 est donc la sixième année de l'application de l'actuelle charte du Parc Naturel Régional de Camargue. Le 7 décembre





Le Comité syndical votait le principe de la prorogation de la Charte pour 3 ans, puis le Conseil Régional le 7 juillet 2017.

La mise en œuvre de la charte relève de la responsabilité de toutes les structures membres du Comité syndical ainsi que de l'État, qui a prononcé le classement du territoire par décret.

Le Syndicat mixte de gestion du Parc est le garant de la mise en œuvre de la stratégie contenue dans la charte. Pour autant, il n'a ni vocation, ni prétention, ni capacité à se substituer aux collectivités exerçant leurs prérogatives sur le territoire labellisé. Il assure la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement menées par ses partenaires. L'évaluation est donc coordonnée par le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Camargue et conçue et mise en œuvre par l'ensemble des signataires de la charte selon une gouvernance adaptée à chaque territoire, impliquant des engagements de chacun clairement inscrits dans la charte. Elle porte sur

1. l'action du syndicat mixte
2. la façon dont les engagements des signataires ont été respectés.
3. Elle s'intéresse particulièrement aux mesures ou dispositions prioritaires/phares de la charte.
4. Elle repose sur des questions évaluatives et, le cas échéant, des indicateurs chiffrés.

Le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la charte comprend :

- une analyse de l'état d'avancement global des réalisations, avec un accent sur les actions clefs identifiées dans la charte.
- un bilan technique et financier plus précis des projets portés par le Parc, comprenant un état détaillé par ambition de la charte : où en est-on ? Que reste-t-il à faire ? Et quels

résultats produits par les actions conduites au regard des objectifs de la charte ? (diagrammes logiques d'impact)

- une présentation des actions phares réalisées par les partenaires au regard des objectifs de la charte et des perspectives d'actions
- un bilan du fonctionnement et de l'organisation du syndicat mixte entre 2011 et 2016

La méthode d'élaboration du bilan est participative et implique la commission « suivi évaluation » du Parc (pilotage), un groupe de référents techniques représentant les structures signataires de la charte, ainsi que l'équipe technique du Parc. La coordination est assurée par le pôle évaluation et prospective, sous la responsabilité du directeur du Parc. Cette méthodologie a été présentée au Comité syndical du 7 décembre 2016. Afin de faciliter la mise à jour régulière de ce bilan, les 12 partenaires signataires ont identifié puis formalisé, au sein de leur propre structure, une organisation et un fonctionnement pérennes avec des moyens dédiés. 10 des 12 structures signataires ont déjà désigné leurs techniciens référents « suivi évaluation de la charte ». Interlocuteurs techniques du Syndicat mixte, ils sont régulièrement amenés à représenter leurs élus au sein de la commission « suivi évaluation ».

Par ailleurs, la commission a proposé qu'il soit fait régulièrement référence à la charte dans les réunions des groupes consultatifs et décisionnels du Parc, afin que les élus et les techniciens se remémorent et se réapproprient les engagements pris dans la charte.

Références à la charte

Suivi et évaluation de la charte et de projets conduits par le Parc

Article 11.3. Accompagner la reconversion du site de Salin-de-Giraud par un projet de développement exemplaire

Instances concernées

Commission de suivi et évaluation de la charte et du territoire

Conseil du Parc

Groupe de travail ou comité spécifique à l'opération (technique, de pilotage, de suivi)

Cofinanceur

Région, Parc Naturel Régional de Camargue



Ambition 3 Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

les objectifs du bilan à mi-parcours sont :

1. Répondre à l'engagement pris dans la charte de réaliser des bilans réguliers de la mise en œuvre de la charte
2. Rendre compte de la mise en œuvre de la charte
3. Mettre en perspective les actions conduites (donner du sens à ce qui a été fait)
4. Préparer les décisions de maintien, d'arrêt ou de réorientation d'actions
5. Préparer les évaluations futures et notamment l'évaluation finale de la charte
6. Remobiliser les élus, les techniciens, les partenaires sur les objectifs de la charte, sur les engagements pris, de réactiver une vision partagée des enjeux du territoire, de se réapproprier la charte
7. Valoriser la contribution des partenaires signataires de la charte aux ambitions et objectifs de la charte.

Réalisation particulière :
Finalisation de la rédaction et récolte des participations des partenaires
Élaboration d'une présentation collaborative à destination de l'ensemble des partenaires : <https://prezi.com/view/4pYgede5qJmFcl0sgen>
1 réunion de la commission suivie et évaluation de la Charte du PNRC : validation du bilan
Mise en page, impression
Présentation du bilan lors du Comité syndical du 27/11.18

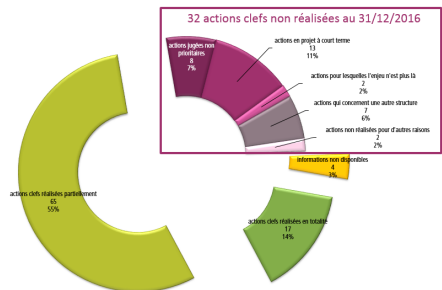
Contact : Régine Gal, Jean-Christophe Briffaud

Etat d'avancement global des réalisations

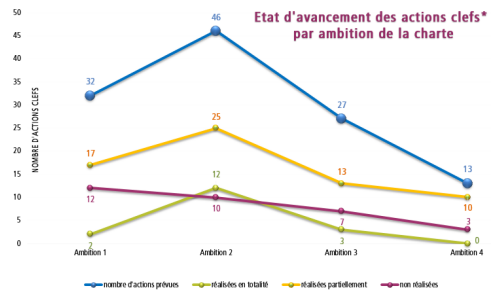
Actions clés : qu'a-t-on fait ? où en est-on ?

- Un programme d'actions clés très largement engagé à mi-parcours de la charte

Etat d'avancement des actions clés* programmées dans la charte



* les actions rattachées aux structures non membres du comité syndical ne sont pas prises en compte dans ce rapport



* les actions rattachées aux structures non membres du comité syndical ne sont pas prises en compte dans ce rapport

Bilan des actions clés réalisées





Partenaires en actions

Le Conseil régional

Le mot du Président



Le territoire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur jouit d'un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable. Nous sommes la région métropolitaine de France la mieux dotée en espèces animales et végétales, nombre d'entre elles étant endémiques. Ce patrimoine exceptionnel est cependant fragile du fait de la forte attractivité de notre territoire. C'est pour le préserver et le valoriser, tout en maintenant au mieux l'extraordinaire biodiversité et les activités humaines de notre territoire, que l'Etat, sur proposition de la Région, a d'ores et déjà labellisé sept Parcs naturels régionaux compris en totalité ou partiellement sur notre territoire.

Les Parcs sont, de par la loi, l'une des compétences fortes des Régions en matière d'aménagement du territoire et d'environnement. Ils mènent des actions exemplaires et innovantes sur leurs territoires grâce à une ingénierie de haute qualité et à un fort soutien régional. L'expertise des Parcs leur permet de dynamiser leur territoire dans des domaines aussi variés que l'aménagement du territoire, l'économie (agriculture, tourisme, artisanat), la biodiversité, la culture, la sensibilisation à l'environnement, les énergies renouvelables, etc.

Le Parc naturel régional de Camargue est le plus ancien de notre Région. Ses très nombreuses actions reposent sur la qualité des paysages, de l'environnement et des activités socioéconomiques. Depuis sa création en 1970, le Parc s'attache à les préserver, les développer, les valoriser. La Région a toujours été présente à ses côtés pour permettre à ses habitants de mieux vivre dans ce territoire.

La Région considère le Parc naturel régional de Camargue comme un partenaire fort pour agir ensemble au service de ce formidable et emblématique territoire régional, au service des femmes et des hommes qui y habitent, de celles et ceux qui le découvrent et partagent cette même passion de la Camargue. Le travail de suivi et de bilan ici proposé illustre parfaitement la capacité du Parc de Camargue à l'innovation et l'exemplarité.

Renaud Muselier
Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région soutient les actions du Parc, en cohérence avec les stratégies régionales

La Région apporte son soutien aux actions menées par le Parc et ses partenaires pour la mise en œuvre de la Charte, par une participation financière ou un appui technique. Parmi les projets développés grâce à l'appui régional, on peut citer la création du cantonnement de pêche de Beauduc, le projet de coopération avec la Doñana (Espagne) et le Gediz (Turquie), le soutien aux partenaires du Parc (Tour du Valat, Marais du Viguierat, Réserve de Camargue) pour l'accueil du public, etc.

La Région dispose de compétences importantes en matière de planification, qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de développement économique ou de biodiversité. Le Parc est un partenaire privilégié pour la construction et la déclinaison locale des documents de planification et la mise en œuvre des programmes opérationnels associés. Citons le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), visant à créer une trame verte et bleue afin d'enrayer la perte de biodiversité, préserver et remettre en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines. Il est complété par la Stratégie Globale pour la Biodiversité. Celle-ci définit des objectifs pour faire émerger un nouveau modèle de développement dans lequel la biodiversité soit mieux connue, préservée et valorisée. En partenariat avec la Région, le Parc s'est saisi de différents programmes opérationnels qu'il porte ou pour lesquels il est partenaire : groupe d'action locale LEADER, contrat régional d'équilibre territorial (CRET), projets européens (LIFE Mc Salt, Life Chiro Med etc.).

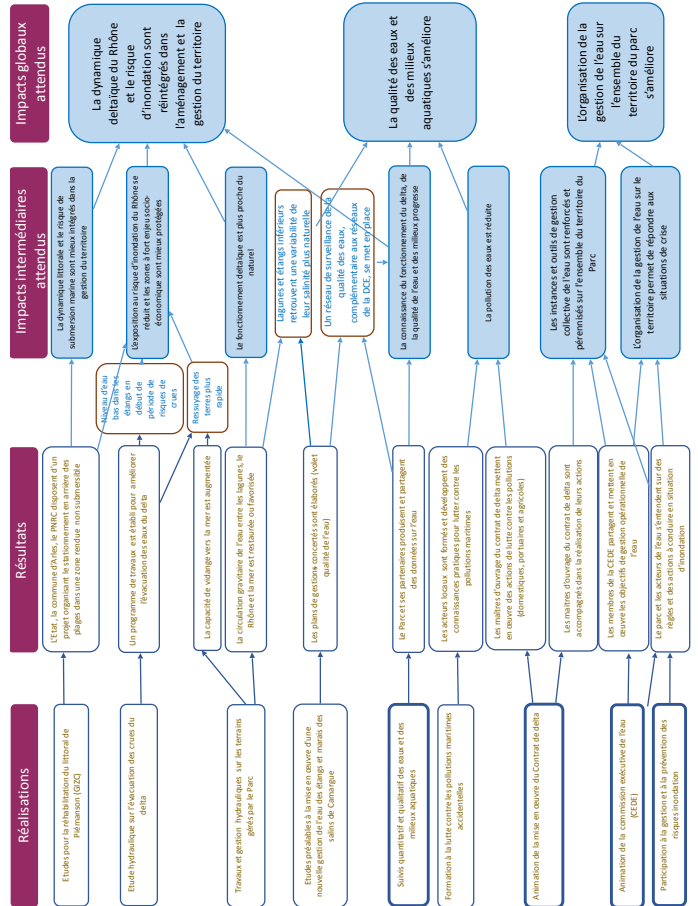
La Région s'implique aussi dans la mise en œuvre des ambitions de la Charte via sa participation active aux instances de gouvernance (Comités de Pilotage, Comités techniques) et les Interparcs, mis en place sur les différentes thématiques traitées : Education à l'Environnement, Tourisme, Energie, Système d'Information Territorial, Communication, etc...



Schéma régional de cohérence écologique de Provence-Alpes-Côte d'Azur

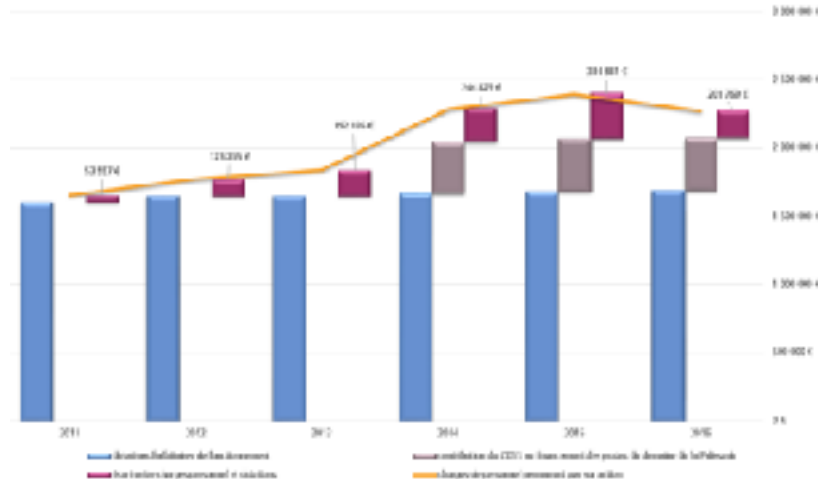
DECLARATION ENVIRONNEMENTALE
Au titre de l'article L. 122-10 du code de l'environnement

Exemple des actions phares portées par les partenaires



Exemple de Diagramme Logique d'Impact : visualiser les résultats obtenus selon les actions réalisées

Evolution des dotations de fonctionnement et des charges de personnel entre 2011 et 2016





Ambition 3

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Réalisation de la toiture végétalisée de la Maison des produits de Camargue

Aujourd'hui, les travaux de la Maison des produits de Camargue sont terminés et le bâtiment est ouvert au public. Néanmoins, de nombreuses contraintes qui ne pouvaient pas être anticipées, ont retardé la construction, mais surtout ont fait augmenter le prix de celle-ci. Une prestation très importante n'a pas pu être réalisée, au départ : la toiture végétalisée.

Il a donc été nécessaire de compléter le programme initial.. En effet, l'architecte Damien Blaise a proposé un concept architectural, épuré dans sa forme rectangulaire et innovant, car valorisant un sous-produit important de l'agriculture camarguaise : la paille de riz, en écomatériau. Cette construction écologique, originale et innovante a entraîné des difficultés dans la conception de l'équipement qui utilise la paille en remplissage par ballots empilés les uns sur les autres et enduits à la chaux. À cette difficulté première, s'est ajoutée la conception d'une toiture végétalisée sur une toiture en charpente bois et isolation paille. Les entreprises ont longuement coordonné leurs études et interventions, consulté différents bureaux d'ingénieurs en structures. Ces études ont retardé le chantier et ont entraîné une implication forte des entreprises se traduisant par du travail supplémentaire imprévu au regard des choix techniques novateur du bâtiment.

L'ensemble des entreprises, le maître d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage se sont beaucoup investis pour la réalisation de ce projet innovant, à la fois dans son architecture, mais également dans sa finalité : permettre de rendre accessible l'ensemble des produits camarguais en circuit court dans un même lieu et valoriser les productions locales.

Les travaux ont pu être menés à bien durant l'été 2017 et sont conformes aux attentes techniques liées aux particularismes du bâtiment.

Contact : Julie Walker

Travaux de la Maison du Parc-Ginès

La Maison du Parc était un lieu d'accueil du public et de sensibilisation à l'environnement. Elle a été construite en 1975 et ouverte au public de 1977 à 2007. Ce site est fermé au public en raison de travaux importants de mise en sécurité. Le bâtiment n'étant plus occupé depuis des années, vois son état se dégrader progressivement

. Aujourd'hui, le site a besoin de travaux urgents pour :

- assurer la sécurité du lieu : des baies vitrées menacent de s'affaisser

- assurer le maintien de l'édifice en place, par une reprise de l'étanchéité de la toiture ainsi que sa couverture.

Une seconde phase de travaux sera à prévoir pour réaménager le lieu, le mettre aux normes d'accessibilité, et le rouvrir au public.

Un diagnostic du bâtiment a été réalisé afin d'évaluer précisément la nature des travaux d'urgences pour mettre le site en sécurité et stopper les dégradations en mettant





le bâtiment hors d'eau et hors d'air. Cette estimation a permis de lancer les demandes de subventions, notamment auprès du Département par le biais du dispositif de l'aide aux communes. À des fins d'économie, une recherche de mutualisation avec les différents programmes de travaux menés actuellement par le Parc (Rénovation du Mas de Rousty, Maison du gardien, Domaine de la Palissade) sera proposée, notamment dans l'assistance à la maîtrise d'oeuvre

Contact : Julie Walker.

Travaux du Domaine de la Palissade

Construit au début du 20^{ie} siècle, le bâtiment de la Palissade, à la silhouette hispano-mauresque, a déjà connu des travaux de réhabilitation en 1982 après son rachat par le Conservatoire du Littoral. Réorganisé pour passer de relais de chasse à Maison de la Nature, il n'a plus subi depuis de travaux d'importance sur les corps du bâtiment.

La propriété se démarque par son autonomie énergétique et son propre réseau de distribution d'eau. L'isolement du site explique ces choix ambitieux qui en font le premier site de France en installation photovoltaïque autonome. Une autre de ses particularités et sa situation hors de l'endiguement camarguais qui le soumet régulièrement aux assauts de la mer ou du Rhône.

35 ans après cette acquisition, et au regard de l'inondabilité du site, les bâtiments existants présentent des désordres structurels et des manques par rapport aux normes concernant l'accueil du public, ou certains aspects esthétiques plus aux standards actuels.

Par ailleurs, la démarche initiée sur la redynamisation de Salin de Giraud pointe le site comme un des points forts de la découverte environnementale locale.

La fin du camping sauvage sur Piémanson va aussi modifier la clientèle des visiteurs.

Au-delà du vieillissement de l'équipement, il s'agit aussi de mettre aux normes certaines fonctions comme la production d'eau avec un doublement de la capacité de filtration de la station d'eau et rendre les bâtiments et les sentiers accessibles aux personnes à mobilités réduites

L'année 2017 a permis la rédaction des marchés et le lancement des consultations. Les premiers travaux ont commencé.



Points particuliers des travaux :
 réfections des escaliers intérieurs,
 amélioration de la station d'eau,
 reprise des toilettes pour la normalisation des accès aux personnes à mobilités réduites,
 nouveaux cheminements vers l'observatoire du Clos d'Argent lui aussi accessible aux personnes à handicap

Contact : Jean-Christophe Briffaud, Gaël Hemery

Références à la charte

- Article 11.4. Conserver l'identité paysagère du territoire et sauvegarder le patrimoine bâti
- Article 12.1. Améliorer la maîtrise de l'énergie
- Article 12.2. Développer les énergies renouvelables pour un bénéfice local et un usage de proximité
- Article 12.3. Développer l'urbanisme durable et les constructions écologiques sur le territoire du parc
- Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

Instances concernées

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques
- Commission architecture, urbanisme et paysage
- Groupe de travail ou comité spécifique à l'opération (technique, de pilotage, de suivi)

Cofinancier

Conseil Régional, Conseil départemental, Commune des Saintes Maries de la Mer, Conservatoire du Littoral, Parc Naturel Régional de Camargue



Ambition 4

Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Éducation au territoire

Mis en place par le Musée de la Camargue

- ◆ Les visites guidées thématiques

Comment tu t'appelles ? - Cycle 1 (Maternelles)

Signature sonore de l'oiseau, marque à feu du manadier, petites Sara « customisées » ou « empègues » sur les murs des maisons, autant de signes et de sons à reconnaître pour identifier la Camargue et ses habitants.

Objectifs : Identifier et reconnaître les éléments visuels et sonores qui définissent une identité.

Habiter et vivre en Camargue d'hier à aujourd'hui Cycle 2 (CP et CE1)

La visite thématique aborde les façons d'habiter et de vivre en Camargue au fil du temps. Du mas, témoin d'une vie collective, à la cabane qui accueille les travailleurs solitaires, les élèves sont amenés à découvrir l'organisation de la vie quotidienne et des activités humaines sur le territoire du delta.

Objectifs : Découvrir les modes de vivre et d'habiter en Camargue au fil du temps

- ◆ Les projets éducatifs artistiques et culturels

Les médiations en partenariat

- Les Rencontres d'Arles : une Rentrée en Images

En septembre, le musée a participé à une « Rentrée en Images » et accueilli un groupe autour de l'exposition temporaire « Westerns camarguais ».

- ◆ Le « Cahier Ressources » de la ville d'Arles

En 2017, 11 classes du territoire ont été reçues dans le cadre de cette démarche, sur des visites guidées thématiques dans le musée et/ou sur le sentier, pour des niveaux allant de la Maternelle au CM2, et un total de 291 élèves.

Les mille et un visages du paysage Cycle 3

Au fil du sentier de découverte, les élèves sont amenés à observer les traces des activités humaines et à relever les différences entre les paysages rencontrés. À l'aide d'images appartenant aux fonds photographiques du musée, ils peuvent interpréter l'évolution des différents milieux et de leurs usages.

Objectifs : Appréhender par l'image l'évolution des paysages en fonction de leur usage.

À la découverte du sentier du Mas du Pont de Rousty Cycles 2 & 3 – Collèges et lycées

Pas à pas, la visite guidée de sentier de découverte du mas du Pont de Rousty permet de découvrir les paysages d'une exploitation agricole en Camargue. Systèmes hydrauliques, rizières, sansouïre, élevage, cabane de gardian et utilisation de la sagno (roseau).

Objectifs : Comprendre l'usage des terres d'un domaine agricole en Camargue et la gestion de l'eau

Contact : Christelle Bremond, Estelle Rouquette

Mise en place au Domaine de la Palissade

Des actions de sensibilisations sont menées lors des journées nationales orientées vers la protection de la nature : Journées Mondiales des zones humides, Fête de la Nature, Journée du Patrimoine, Fêtes des PNR.

- ◆ Des projets de collaborations avec des artistes

Marie Gueydon de Dives et Isabelle Doblus Coutaud, ont conduit un projet mêlant topographie, ethnographie, histoire, sculpture et recherche scientifique. Une exposition résumera leur travail.

Andréa C Morley photographe anglaise a été en résidence sur le site pour un projet qui sera restitué en 2018 sur Arles

- ◆ Le public scolaire





Une centaine d'animations ont été conduites cette année, en intégrant les dispositifs locaux existants : cahier ressource de la ville d'Arles et programme du CD 13 envers les classes de 6e.

Au final 80% des 1800 enfants sensibilisés proviennent des Bouches-du-Rhône.

Faisons connaissance avec dame Nature, entre fleuve et marais (maternelle cycles 1 et 2)

Balade sensorielle entre Rhône et marais à la Palissade, à la découverte du monde vivant. Bois flottés sur les berges du Rhône, terrains salés de la sansouïre, vie aquatique de la roubine, oiseaux du marais sont des étapes qui rythment la visite.

« Camargue, entre paysages et légendes »

Fille du Rhône et de la mer, la Camargue se dévoile entre paysages naturels et contes & légendes. Les enfants découvrent les paysages créés par le fleuve et la mer, et se laissent porter par les histoires liées au delta. Matinée à La Palissade et après-midi au Musée de la Camargue.

À la découverte des paysages naturels de Camargue (primaire cycles 2 et 3)

La Palissade est un espace naturel non endigué, à proximité de l'embouchure du grand Rhône. Cette situation unique le rapproche des conditions originelles du delta. L'observation des différents biotopes permet d'aborder les thèmes d'occupation de l'espace, des grandes fonctions du monde vivant. Véritable concentré des milieux de la Camargue littorale, la lecture de paysage du fleuve à la mer est une illustration remarquable de cette diversité.

Un travail préparatoire vers les classes de Salin de Giraud a été mené. Pour répondre à la problématique des coûts engendrés par les déplacements, les animateurs du site réaliseront des interventions en salle plus nombreuses.

◆ Tout public

Le grand public n'a pas été ignoré avec des animations régulières, notamment dans le cadre d'un partenariat avec l'Office de Tourisme d'Arles sous la forme d'un rendez-vous hebdomadaire, tous les mardis de l'été.

Visites littorales

Un programme thématique proposé en printemps été a permis de guider une centaine de personnes visiteurs venus découvrir la région. Le programme « visites littorales » du Parc propose de véritables visites naturalistes à travers les sites du Conservatoire du Littoral gérés par le Parc de Camargue. Elles sont accompagnées par un garde du littoral qui présente ses missions de gestion et partage sa connaissance du territoire.

Perspectives d'évolution

Enfin un test est mené avec le Bureau des guides naturalistes afin de programmer des visites en horaires décalés sur le site. 293 personnes ont pu profiter du site sous cette forme.



Contact : Lydie Catala-Malkas

Références à la charte

Article 2.4. Développer avec les habitants la connaissance du fonctionnement du delta

Article 9.1. Transmettre la culture camarguaise et recueillir la mémoire des métiers en mutations

Article 9.3. Promouvoir la diversité culturelle par l'échange et la création

Article 10.1. Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels et leur implication dans la mise en œuvre de la charte

Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

Instances concernées

Commission sensibilisation et éducation au territoire

Cofinanceur

Conseil Régional, Conseil départemental, État (Drac), Commune d'Arles, Commune des Saintes Maries de la Mer, Commune de Port Saint Louis du Rhône, Parc Naturel Régional de Camargue



Ambition 4

Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Mise en place par le service éducation du Parc Naturel Régional de Camargue

◆ Cycle 2 (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)

L'élevage traditionnel en Camargue

Ce programme a pour objectif de faire découvrir, par des animations en classe et sur le terrain, l'élevage traditionnel camarguais, ses racines, la culture qu'il véhicule et de permettre aux élèves de comprendre l'influence de ces pratiques sur l'environnement. Deux modules peuvent être abordés à la carte ou ensemble selon le projet des enseignants :

Module 1 : le cheval de race Camargue

Pour connaître l'histoire, les usages contemporains et traditionnels, et déterminer quel rôle cet animal joue dans l'écosystème camarguais lorsqu'il est élevé et utilisé en manade.

Module 2 : Le taureau Camargue, image d'un territoire

Aborder l'histoire de l'élevage du taureau de race Camargue, par des approches géographiques, culturelles et patrimoniales ; puis rencontrer un éleveur qui fait découvrir son métier et sa passion, le parcours de vie d'un taureau ainsi que le rôle conservatoire de cet élevage particulier pour les paysages et les milieux en Camargue.

La riziculture en Camargue

Découvrir le contexte géographique local et les techniques mises en œuvre par cette agriculture irriguée par des visites sur le terrain, dont un riziculteur (Maison du Riz). Comprendre les différents aspects de la gestion de l'eau en Camargue qui permet notamment l'existence de la riziculture lors d'une visite au Musée de la Camargue et aborder l'histoire de la riziculture dans le delta du Rhône à travers les collections du musée.

◆ Scolaires du secondaire

Habiter et vivre en Camargue d'hier à aujourd'hui (cycles 2&3)

La visite thématique aborde les façons d'habiter et de vivre en Camargue au fil du temps. Du mas, témoin d'une vie collective, à la cabane qui accueille les travailleurs solitaires, les élèves sont amenés à découvrir l'organisation de la vie quotidienne et des activités humaines sur le territoire du delta ainsi que leur évolution à partir du 20^e siècle. Un livret contenant des pistes pédagogiques pour poursuivre cette approche des collections du Musée de la Camargue est proposé aux enseignants.

Les mille et un visages du paysage (cycles 2 & 3)

Pas à pas, la visite guidée de sentier du mas du Pont de Rousty permet de découvrir les différents usages d'une exploitation agricole en Camargue. Lecture de paysages à partir de l'observatoire. Horizons, circuit de l'eau et rizières, élevage extensif des bioû, cabane de gardian et son toit de sagno (roseaux) et petites plantes de la sansouïre sont au programme de cette promenade de 2h.

Carnets de paysages en Camargue

Choisir un thème lié au patrimoine ou bien un enjeu fort du territoire avec une classe de lycée et l'explorer sur le terrain avec les élèves (rencontres, visites) pour travailler ensuite avec des intervenants plasticiens afin de construire des planches pédagogiques avec graphisme et textes sur un thème.

Pour l'année 2017 le thème du hameau de Salin de Giraud a été retenu, en collaboration avec la classe de seconde option patrimoine du Lycée Pasquet d'Arles. L'objectif a été de leur faire produire des planches graphiques qui raconte, thème par thème, l'histoire, les caractéristiques culturelles, architecturales et patrimoniales de Salin de Giraud, et qui parle également de la reconversion de ce hameau.





◆ Jeune public hors temps scolaire

Découverte du territoire par la pratique sportive

Action de sensibilisation à l'Environnement en direction des jeunes du territoire (+ villes portes) prenant appui sur la découverte des milieux par la pratique sportive.

Ce programme s'appuie notamment sur un partenariat avec le monde associatif et les collectivités partenaires du Parc. Il a pour objectif final de permettre au Parc d'être force de proposition d'activités périscolaires pour les jeunes de son territoire.



◆ Tout public

Programme «sorties gourmandes du Parc »

Sorties thématiques à la découverte des savoir-faire agricoles et des problématiques que rencontrent les socioprofessionnels en Camargue. Ces sorties sont aussi une



action de valorisation de la culture culinaire locale et plus largement, de la cuisine méditerranéenne.

Contact : Julien Faure

Coopération internationale Veolia Camargue et Danube

Le partenariat entre les Réserves de biosphère de l'UNESCO (MAB) de Camargue et du delta du Danube (Roumanie) s'est poursuivi en 2017. Après la signature de la convention de partenariat à Tulcea en octobre 2016, il était impératif de préciser les enjeux et les objectifs de ce partenariat en lien avec les similitudes et les différences de nos deux grands deltas européens.

Mélanie SOTTOCASA, stagiaire du Master MAB de Toulouse, a ainsi pu dresser une analyse comparative des contextes environnementaux, hydrologiques, socio-économiques et de gouvernance des deux réserves de Biosphère. Elle s'est notamment rendue à Tulcea en juin et juillet afin de compléter notre connaissance des spécificités du delta du Danube. Des propositions concrètes de partenariat ont ainsi pu être rédigées (15 fiches synthétiques) en collaboration avec l'Administration de la Réserve de Biosphère du delta du Danube (ARBDD). Elles guideront les actions futures de coopération décentralisée en lien notamment avec les programmes européens (LIFE ou INTERREG).

Les actions liées à ce partenariat sont financées par la Fondation Veolia.

Contact : Stephan Arnassant





20 opérations achevées	Référence plan de gestion MAB	Référence au plan d'action RAMSAR
Accompagnement inter-Parcs sur les savoirs écologiques paysans		
Coédition d'un ouvrage sur les savoirs écologiques paysans		Article 6.1
Conception et édition d'outils d'information sur le parc et son territoire 2016		
Ecogardes (année 2017)		Article 8.1
Enquête auprès des habitants et des acteurs locaux pour évaluer les perceptions du Parc et de la stratégie de communication		
Evolution des paysages de Camargue à travers des photographies des habitants du parc		
Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral- Palissade 2017	Orientation de gestion 6.2.4	Article 4.1 et 4.2
Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral- Theys de l'embouchure 2017	Orientation de gestion 6.2.4	Article 4.1 et 4.2
Gestion du site des étangs et marais des Salins de Camargue	Orientation de gestion 6.2.4	Article 4.1 et 4.2
Guide de bonnes pratiques pour l'entretien de canaux et roubines		
Marque Parc naturel régional de Camargue	Orientation de gestion 6.2.3	Article 7.1 et 7.3
Mise en oeuvre d'un suivi et d'une évaluation de la démoustication sur le territoire du Parc pour 2016		
Mise en oeuvre du dispositif de suivi et d'observation interparc dans le cadre du SIT (2016)		
Occupation du sol 2016		
Poursuite et déploiement de la Charte européenne de tourisme durable dans le Parc naturel régional de Camargue	Orientation de gestion 2.4.1	Article 7.1 et 7.3
Réalisation de la toiture végétalisée de la Maison des produits de Camargue		
Soutien à la sélection des taureaux de race Camargue par des concours Tests en arènes	Orientation de gestion 1.1.1	Article 6.1
Suivi des populations de Triton crêté		Article 4.1 et 4.2
Suivi et évaluation de la charte et du territoire du Parc : opérations récurrentes (2015)		



24 opérations en cours	Référence plan de gestion MAB	Référence au plan d'action RAMSAR
Accompagnement des structures du territoire dans l'élaboration des documents d'urbanisme, et d'aménagement du territoire		
Accompagnement du Syndicat de défense et de promotion de la viande AOP	Orientations de gestion 1.1.1	
Animation / ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet Gestion concertée dans le delta		
Animation / Ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet Observatoire du territoire		Article 14.1
Animation / ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet Plan d'adaptation au risque d'inondation		Article 1.2 et 2.1
Animation 2015-2018 des sites Natura 2000 Camargue	Orientations de gestion 6.2.1	Article 4.1 et 4.2
Animation 2016-2017 des sites Natura 2000 Rhône aval et Ile vieille	Orientations de gestion 6.2.1	Article 4.1 et 4.2
Animation 2016-2017 du site Natura 2000 « Petit Rhône »	Orientations de gestion 6.2.1	Article 4.1 et 4.2
Animation du site Nature 2000 Bancs sableux de l'Espiguette	Orientations de gestion 6.2.2	Article 4.1 et 4.2
Animation du site Natura 2000 Marais d'Arles et de la Vallée des Baux_3ème phase	Orientations de gestion 6.2.1	Article 4.1 et 4.2
Animations territoriales année 2017	Orientations de gestion 5.1.1	
Bilan à mi-parcours de la mise en oeuvre de la charte		
Communication relative au Contrat de delta		
Conseil architectural, paysager et énergétique,		
Développement d'une application informatique dédiée aux suivis quantitatifs et qualitatifs de l'eau en Camargue	Orientations de gestion 3.1.1	Article 1.2
Développer une filière courte éco-matériaux: la Paille de Riz		
Education au territoire	Orientations de gestion 5.2.1	Article 14.1
Itinéraire patrimonial et de tourisme participatif à Salin-de-Giraud - Tranche 2	Orientations de gestion 5.1.2	Article 7.1 et 7.3
Mise en oeuvre de la stratégie d'éducation à l'eau	Orientations de gestion 5.2.1	Article 14.1
Programmation culturelle et pédagogique du Musée		Article 9.3
Programme éducatif du Parc naturel régional de Camargue	Orientations de gestion 5.2.1	Article 14.1
Reconduction de l'Observatoire Photographique du Paysage de Camargue		
Restauration des îlots de nidification à Iaro-limicoles coloniaux		Article 4.1 et 4.2
Travaux de rénovation du Musée de la Camargue - tranche 2 extension		Article 9.3
Travaux du Domaine de la Palissade		

Composition du Comité syndical au 23/03/2017

Président : Roland Chassain
Vice_Présidents :
Région : Jean-Marc MARTIN-TEISSERE
Département : Corinne CHABAUD
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial ALVAREZ
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle HENAULT

Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Béatrice ALIPHAT	Nicolas ISNARD		
Mireille BENEDETTI	Eléonore LEPRETTRE		
Pascale LICARI	Philippe MAURIZOT		
Jean-Marc MARTIN-TEISSERE	Ludovic PERNEY		
Département des Bouches-du-Rhône		Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles	
Corinne CHABAUD	Marie-Pierre CALLET	Didier HONORE	Stéphane HEDOUIN
Bruno GENZANA	Henri PONS	Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône	
Patricia SAEZ	Aurore RAOUX	Bertrand MAZEL	Nicolas DE SAMBUCY
Commune d'Arles		Bernard ARSAC	Manuela GINOUX-STOFFEL
Bernard BACCHI	Claude LECAT	Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône	
Alain DERVIEUX	Sylvie LEPESANT	Bertrand MAZEL	Nicolas DE SAMBUCY
David GRZYB	Jean-Yves PLANELL	Bernard ARSAC	Manuela GINOUX-STOFFEL
Nicolas KOUKAS	Gilles RUIZ	Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône	
Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône		Henri RIVAS	Patricia BLANCHET
Martial ALVAREZ	Laurent BONFILS	Jean-Marc TAIEB	Patrick BONNET
Jérôme BERNARD	Cécile DUPONT	Métropole Aix-Marseille-Provence	
Jean-Paul GAY	Stéphane NAVARRO	Aline CIANFARANI	Eric DIARD
Marc MINORETTI	Maria Dolorès PARRODI	Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette	
Commune des Saintes-Maries-de-la-mer		Nicolas JUAN	Gilles AYME
Roland CHASSAIN	Colette CARRIÉ	Syndicat mixte de gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles	
Christelle AILLET	Frédéric GIBERT	Bernard ARSAC	Olivier ROLLIN
Roger DE MURCIA	Martine GONNET	Bruno BLOHORN	
Isabelle HENAULT	Patrick PAC	Bertrand MAZEL	

Abeille arlésienne (L')	Lou Fourmigo (Club taurin Paul Ricard)
Amis des Marais du Vigueirat (Association Les)	Maison du Cheval Camargue (Association)
Amis du vieil Arles (Association Les)	Manadiers Éleveurs de la « Raço di Biòu » (Association des)
Antique Confrérie des gardians	Migrateurs Rhône Méditerranée (Association)
AOC « Taureau de Camargue » (Syndicat de défense et promotion de la viande)	Nacioun Gardiano
Beauduc (Association de sauvegarde du Patrimoine de)	Office de Tourisme d'Arles
Cabaniers du Sablon (Association Les)	Office de tourisme de Port Saint Louis du Rhône
Cabanonniers Port-Saint-Louisiens (Association Les)	Office de Tourisme des Saintes
Camargo souvajo (Association)	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Camargue Soleil (Association)	Pêches camarguaises (Association des)
Chasse Maritime de Camargue (Association de)	Pêches maritimes et des élevages marins (Comité local des)
Chasseurs (Fédération départementale des)	Pêcheurs Arles-St Martin de Crau (Association des)
Chasseurs (Société communale de chasse de Port saint Louis du Rhône)	Plaisanciers de Beauduc (Association Les)
Chasseurs de Camargue (Association Amicale des)	Pont de Gau (Association des Amis du Parc Ornithologique de)
Collectif Prouvènço (Association)	Pour la renaissance des Prémices du riz
Comité de Soutien du Parc de Camargue	Propriétaires (Comité des)
Comité des fêtes d'Arles -Festiv'Arles	Prouvènço Aficioun (Club Taurin)
Comité des fêtes de port saint Louis du Rhône	Randonneurs du Pays d'Arles (Associations Les)
Conservatoire des cuisines de Camargue	Renaissance saintoise (Association)
COOPAPORT (SA coopérative maritime)	Rhône Pays d'Arles (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)
CPIE Rhône Pays d'Arles	Riziculteurs de France et Filière (Syndicat des)
DEDUCIMA (Association pour le DEveloppement Durable et Citoyenneté à Mas Thibert)	Saliers-Albaron (Comité d'Intérêt de Quartier)
DESMID	Salin commune (Association pour)
Développement Durable et l'Écologie en Camargue (Association pour le) (ADDEC)	Société de Protection de la Nature Languedoc-Roussillon
Éleveurs de Chevaux de Race Camargue (Association des)	Société Nationale de Protection de la Nature - Réserve nationale de Camargue
Eleveurs de la « Raço di Biòu » (Association des)	SYMADREM (Syndicat interrégional Mixte d'Aménagement des Dignes du Rhône)
Éleveurs de Taureaux de Courses Camarguaises (Association des)	Tête de Camargue (Comité d'Intérêt de Quartier)
Éleveurs Français de Taureaux de Combat (Association des)	Tour du Valat (Fondation)
Gageron (Comité de Hameau de)	Tourisme Équestre (Association Camarguaise de)
Gardians professionnels de taureaux et toros de Languedoc et Provence (Association des)	Tourisme équestre des Bouches-du-Rhône (Comité départemental de)
Groupe Cynégétique Arlésien (Association)	Traversées du Delta du Rhône (Syndicat Mixte des)
Ilotopie (Compagnie)	Trinquetaille (Comité d'Intérêt de Quartier)
L'essence ciel	Ventadis (Association)
Ligue pour la Protection des Oiseaux	

Composition du Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la réserve de Biosphère

ALLARD Paul	MARTIN Jean-Louis
BELLAN-SANTINI Denise	MATHEVET Raphael
BLONDEL Jacques : Président	MEDARD-BLONDEL Anne
BONHOMME François	MICHAUD Henri
BOUTRON Olivier	MICOUD André
CHADENAS Céline	MOURET Jean-Claude
CHEYLAN Marc	PICON Bernard
DUCLOS Jean-Claude	POULIN Brigitte
GRASLAND Loïc	RAMADE François
DUNCAN Patrick	SABATIER François
GRILLAS Patrick	TOURENQ Jean-Noel
GUILLEMAIN Mathieu	UNTERMAIER Jean
LANDURÉ Corinne	VAQUER André
LETOURNEUX François : Président	VELLA Claude
LIFRAN Robert	

Agents saisonniers

Fonction	
Dorian Milesi	Ecogarde
Lise Multeau-Bertaud	Ecogarde
Pauline Rochotte	Ecogarde
Margaux Sicre	Ecogarde
Bonnet Anaïs	Stagiaire
Chalard Alexis	Stagiaire
Crestey Alexandre	Stagiaire
Moulin Vincent	Stagiaire
Primpier Juliette	Stagiaire
Sabathier Romy	Stagiaire
Sottocasa Mélanie	Stagiaire
UGNON-COUSSIOZ Éliot	Stagiaire
Vanel Laurie	Stagiaire

Liste du personnel par pôle

Direction		Nom	Prénom	Fonction	Statut	ETP
		VIANET	Régis	Directeur général	CDI	1
		HERITIER	Cécile	Assistante de direction	CDI	1
		GAL	Régine	Chef de projet	CDI	0,97
Sous direction	Pôle	Nom	Prénom	Fonction	Statut	ETP
Administration générale et ressources	Administration générale	AYME	Sonia	Adjointe de direction, Chef de pôle	Titulaire	0,9
		CHARITOS	Sophie	Chargée de gestion administrative	Titulaire	1
		MALATRASI	Alice	Chargé des marchés et de la commande publique	Titulaire	1
		MERCIER	Marjorie	Agent administratif d'accueil (2/5)	Titulaire	0,4
		PERRIN	Régine	Assistante de gestion	CDI	1
		RYCKELYNCK	Virginie	Assistante de gestion administrative et financière	Titulaire	1
		ZERGAOUI	Andrea	Agent administratif d'accueil	Titulaire	1
	Cellule technique	CHENOUIFI	Saïd	Agent technique	Titulaire	1
		PANDO	David	Agent de maintenance	Titulaire	1
		JALABERT	Frédéric	Agent de gestion des espaces naturels	Titulaire	1
		MICELLI	Fabian	Agent de gestion des espaces naturels	Titulaire	1
		MULLER	Antoinette	Agent d'entretien	Titulaire	0,29

Sous direction	Pôle	Nom	Prénom	Fonction	Statut	ETP
Patrimoine et territoire	Patrimoine, culture et vie locale	ROUQUETTE	Estelle	Adjointe de direction, Chef de pôle	Titulaire	0,9
		BREMOND	Christelle	Agent d'accueil et de médiation culturelle	Titulaire	1
		CERVILLA	Muriel	Chef de projet	CDI	1
		CRiado	Agnès	Agent d'accueil et de médiation culturelle	Titulaire	1
		HOUOT	Mylène	Agent du patrimoine	CAE	0,83
		LINARD	Lucile	Chargé de mission	Contractuel	0,21
		SANTICOLI	Jean-Jacques	Agent d'accueil et de médiation culturelle	Titulaire	1
		TINDILLE	Anne	Agent d'accueil et de médiation culturelle	Titulaire	1
	WALKER	Julie	Chargé de mission	Titulaire	0,54	
	Évaluation, connaissance et valorisation du territoire	BRIFFAUD	Jean-Christophe	Chef de pôle	Titulaire	1
		ISENMANN	Philippe	Chargé de mission	CDI	1
		LE ROUX	Sylvain	Chargé de mission	CDD	0,25
		MEBREK	Chantal	Chargé d'étude	CDI	0,8
		MERCIER	Marjorie	Chargé de la documentation et de l'information (3/5)	Titulaire	0,4
		FAURE	Julien	Chargé de mission	CDI	1
			PORTES	Josie	Animatrice	CDI
Ressources naturelles et développement local	Eau et développement rural	BOU	Laure	Adjointe de direction, Chef de pôle	Titulaire	1
		GRANIER	Marie	Chargé de mission	Titulaire	1
		JOUVENEL	Aurélien	Chargé de mission	Titulaire	1
		LAFOURNIERE	Léa	Chargé de mission	CDD	1
		LASSUS DEBAT	Aurélié	Chargé d'étude	CDD	0,88
		RICHARD	Julie	Chargé de mission	CDD	1
		SER	Capucine	Chargé de mission	CDD	1
		SPAGNA	Michel	Agent de maintenance	CAE	0,14
		VADON	Anne	Chargé de mission	CDI	1
	Biodiversité et patrimoine naturel	ARNASSANT	Stéphan	Chef de pôle	Titulaire	1
		GRILLAS	Célia	Chargé de mission	CDD	1
		LAZIN	David	Chargé de mission	CDD	1
		LOMBARDINI	Katia	Chargé de mission	CDD1	0,92
		LOUCHE-MAROBIN	Delphine	Chargé de mission	Titulaire	1
	Gestion des terrains naturels	HEMERY	Gaël	Chef de pôle	CDI	1
		CATALA-MALKAS	Lydie	Chargée d'animation et de suivis des espaces naturels	Titulaire	1
		CEYTE	SYLVAIN	Garde gestionnaires	CDD	0,79
		DOREAU	VIOLAINE	Chargée de gestion	CAE	0,6
		ESPOSITO	AGNES	Agent d'accueil et de sensibilisation	Titulaire	0,75
		POULET	LAETITIA	Garde gestionnaires	Titulaire	
		REVEST	FABIEN	Garde gestionnaires	Titulaire	0,73
		RIGAUD	PATRICK	Chargée de gestion	CDD	1
		RODRIGUEZ	ESTELLE	Agent d'accueil et de sensibilisation	CAE	0,42
		SEGUIER	ELODIE	Agent d'accueil et de sensibilisation	CAE	0,36
		TETREL	CLAIRE	Coordination des suivis scientifiques	Titulaire	0,9
		VIALET	EMMANUEL	Chargée d'animation et de suivis des espaces naturels	Titulaire	1
YOUSSEF	NADINE	Agent d'accueil et de sensibilisation	Titulaire	0,5		



La Provence - 5 janvier 2017

A suivre

Du yoga au musée. Un vendredi par mois, le musée de la Camargue et l'association Luminescence proposent une séance de Yoga thématique et accessible à tous, initiés comme débutants. Cela se passe ce vendredi, à 17 heures. De la rencontre d'un territoire, la Camargue, à la rencontre de son territoire, le corps, Lucile Jouvenel propose une découverte de sa discipline immergée dans les collections du musée. Depuis la rentrée, les cours sont dédiés à l'exploration des sens. Tarifs: 8€/personne. Prévoir des baskets et une tenue confortable. Sur inscription au musée (04 90 97 10 82).



La Provence - 7 janvier 2017

Les bornes anti-moustiques pour remplacer le BTI ?

Cette technique de démoustication écologique, testée au Sambuc, a les faveurs de la tour du Valat



"Faisons la transition entre un système qui n'est pas durable et celui-ci." Jean-Benoît Sclot

La Camargue est un lieu où les moustiques sont omniprésents, surtout en été. Pour lutter contre eux, les gestionnaires ont utilisé pendant longtemps le BTI (Bacillus thuringiensis israelicus), un micro-organisme qui agit sur le système digestif des larves. Mais ce produit chimique n'est pas durable. Une nouvelle technique, testée au Sambuc, consiste à utiliser des bornes anti-moustiques. Ces bornes, qui ressemblent à de petites fontaines, diffusent une substance qui agit sur le système nerveux des moustiques. Cette technique est considérée comme plus écologique et durable. Elle est soutenue par la tour du Valat, qui a financé des essais de terrain.



Les campagnes de démoustication sont menées par l'ED.

Le Sambuc, qui a été choisi pour ces essais, est un lieu idéal pour tester cette technique. Les gestionnaires ont installé des bornes anti-moustiques dans le site. Les résultats sont encourageants. Les moustiques sont moins nombreux, ce qui permet de mieux protéger les zones humides. Cette technique est donc une alternative intéressante au BTI.

AU SAMBUC 11 000 moustiques capturés en un jour par une borne

Les gestionnaires du Parc naturel régional de Camargue ont installé une borne anti-moustique au Sambuc. Cette borne a permis de capturer 11 000 moustiques en un seul jour. C'est un record. Cette technique est donc très efficace. Elle permet de réduire considérablement le nombre de moustiques dans le site. C'est une bonne nouvelle pour les gestionnaires et pour les visiteurs.



La Provence - 31 janvier 2017



Midi Libre - 9 janvier 2017

La Camargue replante ses haies depuis trente ans

Environnement Agriculteurs, propriétaires particuliers ou encore sociétés de chasse ont mis en terre 50 000 arbres.

La Camargue est un territoire où les haies sont très présentes. Elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et dans la protection des zones humides. Depuis trente ans, les gestionnaires du Parc naturel régional de Camargue ont mené une opération de replantation de haies. Ils ont planté plus de 50 000 arbres. Cette opération est soutenue par les agriculteurs, les propriétaires particuliers et les sociétés de chasse. Elle est considérée comme une réussite.



Le pommiculteur Patrick Mercadal a notamment planté des arbuscules.

Le pommiculteur Patrick Mercadal a notamment planté des arbuscules. Ces arbres sont très adaptés à la Camargue. Ils permettent de créer des haies très résistantes. Cette opération est donc une réussite. Elle permet de restaurer le paysage et de protéger la biodiversité.

2 300 plants d'arbres et arbustes distribués en novembre 2015

Les gestionnaires du Parc naturel régional de Camargue ont distribué 2 300 plants d'arbres et d'arbustes en novembre 2015. Cette opération a été très réussie. Elle a permis de planter de nombreux arbres et arbustes dans le territoire. C'est une bonne nouvelle pour les gestionnaires et pour les visiteurs.

Ces plantations reviennent dans un projet plus global. Nous sommes engagés depuis plus de huit ans dans une démarche d'agriculture raisonnée. Nous travaillons à restaurer le paysage et à protéger la biodiversité. Cette opération est donc une réussite. Elle permet de créer des haies très résistantes.

Le rollier, ambassadeur de l'opération

Les opérations de reboisement des zones humides du Parc naturel régional de Camargue sont également pensées pour avoir un impact positif sur la faune. Le rollier est un oiseau très présent dans le territoire. Il est considéré comme un ambassadeur de l'opération. Sa présence est un signe de la réussite de la reboisement.



Les nichoirs à rollier seront installés au cœur de l'été.

Visite guidée au domaine de la Palissade. Une visite guidée est organisée ce mardi, de 9h30 à 12 h, au domaine de la Palissade, à Salin-de-Giraud, sur le thème "Paysages entre Rhône et Méditerranée". Sur réservation, contact au 04 42 86 81 28. Tarif: 7 € (gratuit pour les moins de 12 ans).



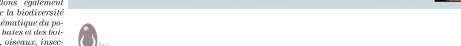
La Provence - 11 février 2017

Les zones humides au cœur de toutes les attentions

Le 2 février est consacré à ces espaces de grande importance écologique

CINÉ-CONFÉRENCE La Camargue et Erik Orsenna

Dans le cadre des Journées mondiales des zones humides (aux Mardis du Vigueirat, à la Palissade, à la Tour du Valat) le musée de la Camargue propose une conférence-débat avec Erik Orsenna sur le thème des zones humides ce 11 février, à partir de 18h, au musée départemental de l'Arles antique. 18h, projection du documentaire Camargue, Terre des artifices de Claude Timon Gaignière; 19h15, conférence-débat d'Erik Orsenna, écrivain et académicien sur "La question du moustique et la mondialisation de la santé" - 04 90 97 10 82



La Provence - 11 février 2017

Les zones humides au cœur de toutes les attentions

Le 2 février est consacré à ces espaces de grande importance écologique. Les zones humides sont des espaces très riches en biodiversité. Elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et dans la protection des zones humides. Elles sont donc très importantes. Elles sont donc très importantes. Elles sont donc très importantes.

Les "Paysages intimes de Camargue" aux Saintes

Le Parc naturel régional de Camargue, qui travaille également sur la mémoire de la Camargue, a conçu une exposition photographique grâce à une collecte auprès des habitants du territoire. Une exposition itinérante propose de découvrir une série de clichés et de cartes postales issus de collections familiales. Ce projet permet notamment de s'interroger sur les évolutions et les permanences des paysages, sur les représentations d'un "chez soi" et d'un "chez nous". Ces images, témoins du temps et d'une relation entre l'homme et son milieu, dévoilent des rencontres personnelles, intimes et sensibles. Avant de gagner Arles puis Port-Saint-Louis-du-Rhône, cette exposition sera visible gratuitement au Relais Culturel des Saintes-Maries-de-la-mer du 28 mars au 2 avril. Le vernissage aura lieu le lundi 27 mars à 19 h.

Les zones humides au cœur de toutes les attentions

Le 2 février est consacré à ces espaces de grande importance écologique. Les zones humides sont des espaces très riches en biodiversité. Elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et dans la protection des zones humides. Elles sont donc très importantes. Elles sont donc très importantes.



Arles info - Février 2017

Mercredi 1er février

Conférences

La question du moustique et la mondialisation de la santé par Erik Orsenna, fera suite à la projection du film Camargue, terre des artifices au Musée départemental Arles antique à 18h. Entrée libre. Voir p. 10.

Mardi 7 février

Ethno-bistrot

Ils venaient d'Italie, un exemple de mouvement migratoire dans le delta du Rhône, Musée de la Camargue, à partir de 20€ sur inscription au 04 90 97 10 82.

Jeudi 23 février

Ciné-débat

À la rencontre du cheval Camargue, avec Estelle Ceccarini, Florian Colomb de Daunant en dédicace et Marie Arnaudet pour la projection du film Le Cheval Camargue un cheval marqué par son territoire à 20h15, Musée de la Camargue, à partir de 18h30. 10€ sur inscription tél. 04 90 97 10 82.

12/15



La Provence - 25 mars 2017

L'EXPOSITION

Les "Paysages intimes de Camargue" aux Saintes

Le Parc naturel régional de Camargue, qui travaille également sur la mémoire de la Camargue, a conçu une exposition photographique grâce à une collecte auprès des habitants du territoire. Une exposition itinérante propose de découvrir une série de clichés et de cartes postales issus de collections familiales. Ce projet permet notamment de s'interroger sur les évolutions et les permanences des paysages, sur les représentations d'un "chez soi" et d'un "chez nous". Ces images, témoins du temps et d'une relation entre l'homme et son milieu, dévoilent des rencontres personnelles, intimes et sensibles. Avant de gagner Arles puis Port-Saint-Louis-du-Rhône, cette exposition sera visible gratuitement au Relais Culturel des Saintes-Maries-de-la-mer du 28 mars au 2 avril. Le vernissage aura lieu le lundi 27 mars à 19 h.

Ces images, témoins du temps et d'une relation entre l'homme et son milieu, dévoilent des rencontres personnelles, intimes et sensibles. Avant de gagner Arles puis Port-Saint-Louis-du-Rhône, cette exposition sera visible gratuitement au Relais Culturel des Saintes-Maries-de-la-mer du 28 mars au 2 avril. Le vernissage aura lieu le lundi 27 mars à 19 h.

Les zones humides au cœur de toutes les attentions

Le 2 février est consacré à ces espaces de grande importance écologique. Les zones humides sont des espaces très riches en biodiversité. Elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et dans la protection des zones humides. Elles sont donc très importantes. Elles sont donc très importantes.

La Provence - 11 février 2017

Les zones humides au cœur de toutes les attentions

Le 2 février est consacré à ces espaces de grande importance écologique

La première vue, les zones humides sont des espaces très riches en biodiversité. Elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et dans la protection des zones humides. Elles sont donc très importantes. Elles sont donc très importantes.



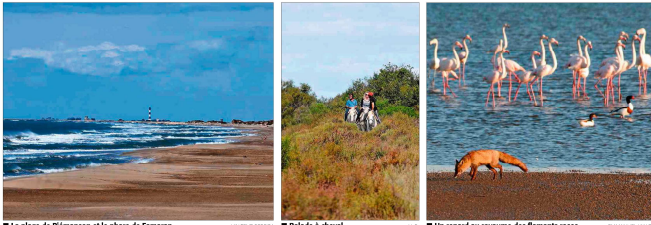
Les zones humides, en plus d'être d'importantes réserves de biodiversité, aident à réguler le climat des zones d'habitat et à limiter les gaz carboniques.

Les zones humides, en plus d'être d'importantes réserves de biodiversité, aident à réguler le climat des zones d'habitat et à limiter les gaz carboniques. Elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et dans la protection des zones humides. Elles sont donc très importantes. Elles sont donc très importantes.

Les zones humides, en plus d'être d'importantes réserves de biodiversité, aident à réguler le climat des zones d'habitat et à limiter les gaz carboniques. Elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et dans la protection des zones humides. Elles sont donc très importantes. Elles sont donc très importantes.

Des animations naturelles jusqu'à ce week-end

Le Parc naturel régional de Camargue est un lieu où les animations sont très nombreuses. Elles permettent de découvrir le territoire et de protéger la biodiversité. Elles sont donc très importantes. Elles sont donc très importantes.



Le plage de Piémanson et le phare de Faraman. Vincent Ferrero. Balade à cheval. V.P. Un renard au royaume des flamants roses. Emmanuelle Vialat.

LES PARCS NATURELS 3/7. À la croisée du Rhône et de la mer Méditerranée, la Camargue se façonne au fil des hommes.

Où l'Homme cultive la nature

Depuis 1970, le parc naturel régional de Camargue préserve l'équilibre entre environnement et activités humaines.



Nature humaine. La Camargue a très vite été occupée par les hommes, explique Lydie Cata-Malbos, agent du Parc. C'est un territoire très souvent arrosé comme tout autre, mais le marais de l'Étang est très différent. Trois grandes digues protègent les deltas, et des centaines de kilomètres de canaux amènent de l'eau douce dans les cultures essentiellement irriguées.

Les éleveurs sont à l'origine de la Camargue. Ils sont nés en eau à partir d'œufs et associés en septième loi de la rivière. C'est donc l'histoire qui façonne le paysage, tant l'histoire, tant agricole, tant humaine, tant industrielle. L'histoire est à l'origine de la Camargue. Elle est née en eau à partir d'œufs et associés en septième loi de la rivière. C'est donc l'histoire qui façonne le paysage, tant l'histoire, tant agricole, tant humaine, tant industrielle.

Le Parc naturel régional de Camargue a été créé en 1970. Il a pour but de protéger l'environnement et les activités humaines. Le Parc naturel régional de Camargue a été créé en 1970. Il a pour but de protéger l'environnement et les activités humaines.

Le Parc naturel régional de Camargue a été créé en 1970. Il a pour but de protéger l'environnement et les activités humaines. Le Parc naturel régional de Camargue a été créé en 1970. Il a pour but de protéger l'environnement et les activités humaines.

Les Écogardes, médiateurs du littoral camarguais

Tout l'été, à Beauduc et Piémanson, ils veillent au respect des lieux et au bien être de chacun



Pauline et Margaux sont connues sur la plage de Beauduc. Alors qu'elles effectuent leur ronde, on les arrête pour parler des oiseaux qu'on a aperçus, des poissons qu'on a pêchés. En retour, les jeunes filles distribuent des gabarits fixant la taille réglementaire des poissons que l'on pêche, des informations sur la législation des lieux. C'est que depuis début juillet, les vacanciers les voient passer quasiment tous les jours, comme Lise et Dorian. Ensemble, ils constituent l'équipe d'écogardes du parc, chargés de surveiller Beauduc et Piémanson.

Travailleurs saisonniers souvent en cours ou en fin d'études dans des cursus environnementaux, les écogardes ne sont pas des agents assermentés. Ils ne sont pas là pour distribuer des contraventions, mais notent scrupuleusement les infractions qu'ils remarquent. Souvent des chiens en divagation dans les dunes. "On surveille et on sensibilise avant tout, pour éviter les conflits d'usage" explique Margaux. Entre vacanciers, pêcheurs et adeptes du kite-surf, sur les deux mois d'été, plus de 26 000 passages ont été enregistrés à Beauduc.

Explication et protection des lieux. Le site de Beauduc est divisé en trois zones. Ce découpage mérite d'être bien expliqué aux usagers qui, parfois, et malgré la signalétique, l'ignorent. Il y a la plage centrale, où les véhicules sont admis et où la majorité des baigneurs profite de la mer. Ici, il faut parfois ramener à l'ordre certains pratiquants du kite-surf, autorisé à 300 m du bord, pour éviter les accidents. Les adeptes de ce sport ont pour eux la plage de la Comtesse, ou plage Nord, interdite aux véhicules (sauf écoles de kite et telliniers, qui, en tant que travailleurs des lieux, ont accès à toutes les zones), mais accessible à la baignade.

Il y a enfin la zone protégée par arrêté de protection du biotope, où les écogardes sont plus vigilants qu'ailleurs. La baignade y est autorisée, la pêche aussi, mais la circulation en véhicule motorisé, les déambulations dans les dunes et le kite-surf, qui nuit aux herbiers d'euozostere sont interdits. "Les herbiers sont rares sur le littoral Camarguais. Celui-ci faisait 6 m² il y a quelques années, il est bien étendu maintenant" observe Pauline. On y recense 4 espèces végétales et de très nombreuses espèces animales, dont certaines très rares.

Le Parc naturel régional de Camargue assure sur son territoire, la gestion de milieux naturels remarquables en partenariat avec le Conservatoire du littoral, la réserve naturelle nationale qui fête ses 90 ans cette année et le centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, la Tour du Valat. Au cœur de ce territoire, le village du Sambuc, qui doit son nom à un arbuste, le saule (Sambucus), est situé dans un secteur spécifique dans l'échelle de marais de tauraux et de chevaux, et la culture du riz. À proximité, les Marais du Verdier, un exemple de gestion patrimoniale, offre de nombreuses activités que visiteurs pourront découvrir lors de la Fête du Parc.

Une attention pour les 90 ans de la Réserve. Le coup d'envoi de la manifestation se fera tout le jour au Sambuc. Ce sera l'occasion pour les membres du bureau d'écogardes de présenter aux visiteurs les différents projets de soutien "nouvelle génération" de la réserve. Déjà, la semaine dernière, une rencontre a été organisée avec le personnel du Parc, pour faire connaître et expliquer la vision de cette association, qui a pour but de protéger et de promouvoir les milieux naturels et promouvés à cheval s'étant engagés dans une démarche de médiation.

PARC NATUREL DE CAMARGUE

La 35^e édition des courses de tau sera payante



La saison des courses de tau, importante pour l'élevage en Camargue, reprendra le 6 septembre. /PHOTO DR

Le Parc naturel régional de Camargue organise cette année la 35^e édition des courses de tau aux arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer. Ces courses auront lieu du mercredi 6 septembre au mercredi 13 octobre à 15 h 30 en septembre, et à 15 h en octobre des Saintes-Maries-de-la-Mer. La finale se déroulera le 25 octobre 2017. Ces courses historiques s'inscrivent dans la saison tauvine et contribuent à valoriser l'élevage extensif qui est une activité essentielle pour la préservation des espaces naturels et des paysages de Camargue.

Pour différentes raisons, le Parc naturel régional de Camargue, avec les mandataires, ont pris la décision de rendre désormais payante l'entrée des courses de sélection à hauteur de 2€ (gratuité pour les moins de 12 ans). La finale reste au tarif habituel de 9€. Pour justifier l'entrée payante le Parc de Camargue a

Des travaux à Beauduc avant de nouvelles règles du jeu ?

Le Conservatoire du littoral, qui aménage de nouveaux accès à la plage, souhaite bannir les voitures



Les travaux, qui ont commencé le 4 septembre, devraient durer encore une semaine, si tout se déroule comme prévu. /PHOTO VALÈS FARIER

Le Conservatoire du littoral, qui aménage de nouveaux accès à la plage, souhaite bannir les voitures. Les travaux, qui ont commencé le 4 septembre, devraient durer encore une semaine, si tout se déroule comme prévu. Le Conservatoire du littoral a financé ces travaux et souhaite bannir les voitures de la plage.



Des gabarits seront installés pour empêcher l'accès aux camions, tandis que le cheminement piétonnier sera directement sur la plage. /PHOTO VALÈS FARIER

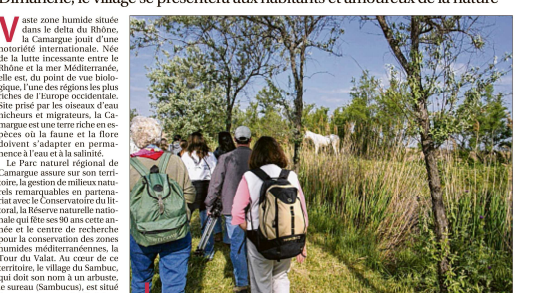
DU CÔTÉ DES SERVICES DE L'ÉTÉ

Une réflexion en cours pour de nouveaux usages

Le Parc naturel régional de Camargue réfléchit à de nouveaux usages pour les services de l'été. Une réflexion en cours pour de nouveaux usages. Le Parc naturel régional de Camargue réfléchit à de nouveaux usages pour les services de l'été.

Le Sambuc au cœur de la fête du Parc de Camargue

Dimanche, le village se présentera aux habitants et amoureux de la nature



Le Marais du Verdier, 120 ha, est un exemple de concertation, conduite par la Tour du Valat, pour aménager un espace avec les habitants. Il sera largement ouvert dimanche. /PHOTO VALÈS FARIER

Le village de Sambuc, qui doit son nom à un arbuste, le saule (Sambucus), est situé dans un secteur spécifique dans l'échelle de marais de tauraux et de chevaux, et la culture du riz. À proximité, les Marais du Verdier, un exemple de gestion patrimoniale, offre de nombreuses activités que visiteurs pourront découvrir lors de la Fête du Parc. Le Parc naturel régional de Camargue assure sur son territoire, la gestion de milieux naturels remarquables en partenariat avec le Conservatoire du littoral, la réserve naturelle nationale qui fête ses 90 ans cette année et le centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, la Tour du Valat.

L'ENVIRONNEMENT RICHISSE

On ne s'arrête pas naturellement au Sambuc. Pourtant, la Camargue est un territoire riche en biodiversité, tant en espèces animales que végétales. Le Parc naturel régional de Camargue a pour but de protéger et de promouvoir ces richesses. Le Parc naturel régional de Camargue a pour but de protéger et de promouvoir ces richesses.

Le Comité de soutien sera de la partie

Le Comité de soutien sera de la partie. Le Parc naturel régional de Camargue a pour but de protéger et de promouvoir ces richesses. Le Comité de soutien sera de la partie.

Rapport d'activité 2017 du Parc naturel régional de Camargue

Directeur de la publication : Roland Chassain

Responsable de la rédaction : Régis Vianet

Analyse et synthèse des données : Jean-Christophe Briffaud

Rédaction : responsable des opérations, Jean-Christophe BRIFFAUD

Mise en page : Jean-Christophe Briffaud

Source des données :

- Responsable des opérations
- Pôle administratif (budget, ressources humaines)
- Logiciel EVA
- Système d'information territorial mutualité (SIT des PNR Région Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Site internet du Parc

Revue de presse : Marjorie Mercier

Septembre 2019



Crédits photographiques

pour les pages comportant plusieurs images, les références s'articulent de haut en bas et de gauche à droite

Stephan Arnassant : 41d

Silke Befeld : 8a, 36a, 38a

Jean Christophe BRIFFAUD: 8b, 13-a, 14a, 15a-b, 17a-b, 22a-b, 23b, 26a-b, 33a, 34a-b, 35a, 38b, 50a

Muriel Cervilla : 32 b

Pauline Daniel : 23a

Ecogardes : 12a

Julien Faure : 39b, 40a-b, 41a-b-c

Marie Granier : 10-a, 11a

Aurélie Lassus-Débat : 9

David Lazin : 24b, 25b-c

Lucile Linard: 36b, 37a

Katia Lombardi : 24a, 25a

Marjorie Mercier : 10-c, 30a, 31a, 35a, 39a, 42a

Musée de la Camargue : 30b, 39a

Delphine Marobin-Louche : 18a-b, 19a-b, 20a-b-c

Cécile Montcourtois : 21a-b

Julien Renet : 27a

Jean Roché : 32,a

Capucine Ser : 28-a

Emmanuel Vialet : 12b, 13b, 14b, 16a-b, 23a, 26c, 28c, 29a, 37b, 52

<http://www.pnrpaca.org/> : 11b

Retrouvez ce rapport d'activité en téléchargement sur le site internet du Parc .r

Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 Arles

Tel. 04-90-97-10-40

Mail : secretariat@parc-camargue.fr

www.parc-camargue.fr

www.pnrpaca.org

www.idees-de-camargue.fr

www.facebook.com/parc.naturel.regional.camargue

www.facebook.com/parcnaturelregionaldecamargue

Avec la participation financière de la
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur





Rapport
d'activité
2017

Parc naturel
régional
de Camargue

